

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHONE

**ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE SYNDICAL
DU 3 AVRIL 2023**

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE SYNDICAL

Le 3 avril 2023, le Comité du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône s'est réuni à l'initiative de Malik HECHAÏCHI, Président du Syndicat, au Domaine des Communes à Anse. Cette réunion s'est tenue sans condition de quorum conformément aux articles L.2121-17 du CGCT et 14.5 du Règlement intérieur du SYDER, suite à l'absence de quorum à la séance du 28 mars 2023, dûment convoquée le 2 mars 2023 à Pusignan.

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
AFFOUX	Thierry BEAUX	1				Sophie CHASSAGNEL	
AIGUEPERSE	Jean-François ALEXANDRE				1	Cédric JOMAIN	
ALIX	Pascal LEBRUN	1				Fabien DUPIN	
AMBERIEUX D'AZERGUES	Nathalie FAYE	1				Jean-François BRENNER	
AMPLEPUIS	Thierry THOLIN	1				Lydie AUGAY	
AMPUIS	Olivier PASCUAL				1	Richard BONNEFOUX	
ANCY	Thomas DUTOUR				1	Charlotte MESTRE	
ANSE	Xavier FELIX	1				Luc FERJULE	
ARBRESLE (L')	Gilles PEYRICHOU				1	Fabrice MUSCEDERE	
ARDILLATS (LES)	Jean-Paul CIMETIERE	1				Hervé MACHEREZ	
ARNAS	Daniel DEMARE	1				Philippe JAMEY	
AVEIZE	Jean-Yves BLANCHARD				1	Frédéric RIVOIRE	
AZOLETTE	Jean-François MORTAMET	1				Nicole BRIDAY	
BAGNOLS	Thierry TRONCY				1	Patrick LEGRAIN	
BEAUJEU	Sylvain SOTTON	1				Gérard CHEMARIN	
BEAUVALLON	Florian DELERIS				1	Philippe MERLANCHON	
BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	Malik HECHAÏCHI	1				Thierry DUBREUIL	
	Alain MOUGIN				1		
BELMONT	Dejan STAMENKOVIC				1	Bertrand MARION	
BESSENAY	Bernard PINET				1	Karim NAILI	
BIBOST	Frédéric BONNARD		1			Jean-Philippe CHAUX	1
BLACE	Fabrice LONGEFAY				1	Laurent CARVAT	
BREUIL (LE)	Emmanuel MOYNE				1	Christophe SUBRIN	
BRINDAS	Bertrand DUPRÉ				1	Bernard BALESTIÉ	
BRULLIOLES	Alain FRANÇON	1				Jean-Paul GOULEME	
BRUSSIEU	Serge RUIZ	1				Jean-Christophe DUSSUD	
BULLY	Jean-Yves PERRET	1				Jean-François CHEVALIER	
CENVES	Gérard LAROCLETTE				1	Dominique RAYMOND	
CERCIE	Christophe CLAUZEL				1	Stéphane CARÊME	
CHABANIÈRE	Jean-Pierre CID				1	Yoann VINDRY	
CHAMBOST ALLIERES	Vincent CORGIER		1			Sylvain DUMORD	1
CHAMBOST LONGESSAIGNE	Richard SOULARD				1	Raphaëlle RABILLON	
CHAMELET	Alain CHAMBRU				1	Pierre CALA	
CHAPELLE S/ COISE (LA)	Baptiste BORDET				1	Guy JACOUD	
CHAPONNAY	Nicolas VARIGNY				1	Nathalie BARBA	
CHARENTAY	Ludovic VENET				1	Fabienne LAMOTTE	
CHARNAY	Guy BONAMY				1	Jean-François DECHERF	
CHATILLON D'AZERGUES	Pierre Yves LANGE				1	Michèle JARRIGE	
CHAUSSAN	Alain ROLLAND	1				Laurence RABOISSON-CROUPI	
CHAZAY D'AZERGUES	Jean-Pierre DEBESSE	1				Albert SZOSTEK	
CHENAS	jacques DUCHET				1	Henry BAILLY	
CHENELETTE	Geneviève AYMARD				1	Jonathan HAMMOUN	
CHERES (LES)	Jean-Marc DUMONTET	1				Pascal BENOIT	
CHESSY LES MINES	Jean-Noël BERERD				1	Vincent BRAVO	
CHEVINAY	Frédéric PAULOIS				1	Yoan LEVITE	
CHIROUBLES	Laurent MORIN				1	Gontran BODESCOT	
CIVRIEUX D'AZERGUES	Loïc BOUCHARD		1			Jean-Pierre LIOBARD	1
CLAVEISOLLES	Dominique DESPRAS				1	Sébastien LAVAL	
COGNV	Benjamin MOUTET				1	Rémi AURION	
COISE	Pascal MURIGNEUX	1				Pierre-Emmanuel GRANGE	
COLOMBIER SAUGNIEU	Georges VISCOGLIOSI				1	Arnaud CORDIER	

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
CONDRIEU	Yves RACHEDI				1	Youri LAROCHE	
CORCELLES	Jean-François DURAND		1			Jean-Paul LAFOND	1
COURS	Bernard KRAEUTLER				1	Bernard BOURELIER	
COURZIEU	Renaud JASNOWSKI				1	Daniel BADOIL	
CUBLIZE	Hervé LAURENT				1	Olivier MAIRE	
DENICE	Didier HERBAUT	1				Jean-François ROCHE	
DEUX GROSNES	Daniel CALLOT				1	Michel JANDARD	
DIEME	Maurice CHERMETTE				1	Véronique SARCIRON	
DOMMARTIN	Jean-Louis BERRAT	1				Clément DUCARRE	
DRACE	Sylvie JOSUÉ	1				Caroline BASSET	
DUERNE	Anthony CUNHA				1	Marie-Line BALMONT	
ECHALAS	François DAROUX	1				Denis NOVE-JOSSERAND	
EMERINGES	Jean-Michel RUET				1	Laurent LASSARAT	
EVEUX	Pierre MELLINGER	1				Pascal BEAUVIERE	
FLEURIE	Jean-Paul DUCHARME	1				Frédéric MIGUET	
FLEURIEUX S/ L'ARBRESLE	Aymeric GIRARDON				1	Caroline BENOIT-GONIN	
FRONTENAS	Joël CRIONAY				1	Gille CODIS	
GENAS	Hervé CHAMPEAU			1		Bertrand BOURDET	1
	Laurence JURKIEWIEZ		1				
	Jacques COLLET			1			
GLEIZE	Bernard JAMBON			1		Catherine REBAUD	
	Pierre BAKALIAN				1		
GRANDRIS	Olivier GUYOMAR				1	Guillaume LECANU	
GREZIEU LA VARENNE	Nadine MAZZA				1	Hugues JEANTET	
GREZIEU LE MARCHE	Yannis HODOUL			1		Samuel JUBAN	
HAIES (LES)	Bruno GRAPOTTE	1				Frédéric MICHAUD	
HALLES (LES)	Madame le Maire				1	Loïc SIMON	
HAUTE RIVOIRE	Sylvain MOULIN				1	Nicolas MURE	
JONS	Isabelle LE GREN				1	Loïc BELIN	
JOUX	Jonathan CHIRAT				1	Jean-Pierre LAFAY	
JULIENAS	Eric JORCIN				1	Christian AUDRAS	
JULIE	Daniel LAPLACE				1	Noé CHAMPION	
LACENAS	Laurent VILGICQUEL	1				Jean-François GRIZARD	
LACHASSAGNE	Murielle SOLERTI	1				Geneviève BETTWY	
LAMURE SUR AZERGUES	Patrice RUBAUD				1	Bernard ROSSIER	
LANCIE	Gilles ASSANT	1				Jacky MENICHON	
LANTIGNIE	Gérard AUGAY				1	Valérie BEAUMONT	
LARAJASSE	Patrick CHILLET				1	Jean-Marc BRUYAS	
LEGNY	Véronique FRANCESCHI	1				Laurent AULAS	
LENTILLY	Thierry MAGNOLI				1	Yann FRACHISSE	
LETRA	Laurent NANCY				1	Patrice RIVIER	
LIMAS	Jean-Christophe WADBLED	1				Daniel BRAYER	
LOIRE SUR RHONE	Pascal GALAMAND				1	Nathalie JOURNOUD	
LONGES	Sylvain RIVORY				1	Pierre BOIRON	
LONGESSAIGNE	Alain CHAUSSENDE				1	Philippe TRESSERE	
LOZANNE	Christian GALLET	1				Gérard LAGRESLE	
LUCENAY	Valérie DUGELAY			1		Jean-Yves FAYET	
MARCHAMPT	Laurent BRUN	1				Dominique VITTAUT	
MARCILLY D'AZERGUES	Frédéric BLANCHON		1			Georges SICILIANO	1
MARCY SUR ANSE	Jacques MONTOLOY				1	Roland GENET	
MARENNES	Jean-Luc SAUZE				1	Gérald COSTE	
MEAUX LA MONTAGNE	Françoise PASCAL				1	Véronique MURAT	
MESSIMY	Philippe REYMOND				1	Michel GAUJAC	
MEYS	Pierre-Paul FAURE	1				Frédéric TRUC	
MOIRE	Jean-Daniel RONGIERES				1	Régis LATHUILLIERE	
MONTAGNY	Corinne JEANJEAN				1	Claude MEUNIER	
MONTMELAS ST SORLIN	Denis LOUVET	1				Thierry BOURRELIER	
MONTROMANT	André CHATELARD				1	Stéphane LE DORE	
MONTROTIER	Michel GOUGET	1				Bernard BOUCHET	
MORANCE	Lucien POURCHOUX	1				Hervé MERCIER	
MORNANT	Patrick BERRET				1	Jean-François FRONTObERT	
ODENAS	Michel TRICHARD	1				Julien RUET	
ORLIENAS	Vincent LECOCQ				1	Florence AUDON	

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
PERREON (LE)	Daniel JACQUET	1				Gérard TACHON	
POLLIONNAY	Benjamin METELLY				1	Patrick MARCHAND	
POMEYS	Jean-Pierre KHIREDINE			1		Didier LUXEMBOURGER	
POMMIERS	Fabrice FUTIN	1				Frédéric GAUDIN	
PORTE DES PIERRES DORÉES	Bernard GUYENNON	1				Franck BALANDRAS	
POULE LES ECHARMEAUX	Jean-Marc DESMONCEAUX				1	Denis DABONOT	
PROPIERES	Patrick VULLO				1	Séverine BOTTERON	
PUSIGNAN	Patrick BOUSQUET		1			Nicolas BECHDOLFF	1
QUINCIE EN BEAUJOLAIS	Gérard DESCOMBES	1				Cédric VAILLANT	
RANCHAL	Michel LAGOUTTE	1				Bernard DUCROS	
REGNIE DURETTE	Georges MONTEL	1				Adrien PERRON	
RIVERIE	Roseline Sylvia SPAGNOLO				1	Bruno FEUILLOY	
RIVOLET	Joëlle RUBENS	1				Didier COMBIER	
RONNO	Pascal TATY	1				Michel PONTILLE	
RONTALON	Jean-Yves BOUCHUT				1	Sébastien GUTTON	
SAIN BEL	Yvan MOLLARD				1	Rabah BENKHETACHE	
SALLES ARBUISSONNAS	Pascal RAMPON	1				Frédéric MORAND	
SARCEY	Olivier LAROCHE	1				Daniel MULATON	
SAUVAGES (LES)	Annick LAFAY				1	Laurent BAUD	
SAVIGNY	Christian MARTINON	1				Isabelle SEEMANN	
SEREZIN DU RHONE	Jules JOASSARD	1				Stéphane FAURE	
SIMANDRES	Thierry GAT				1	Nathalie PANSIOT	
SOUCIEU EN JARREST	Frédéric LOGEZ				1	Daniel ABAD	
SOURCIEUX LES MINES	Cédric PINCANON				1	Christian MONTCHARMONT	
SOUZY	Daniel MURE	1				Patrick VOLAY	
ST ANDRE LA COTE	Marc COSTE				1	Roger REYNARD	
ST APPOLINAIRE	Didier LACROIX		1			Claude MUNCH	1
ST BONNET DE MURE	Jean-Marc JOVET				1	Vincent LIEVRE	
ST BONNET DES BRUYERES	Martine CARTILLIER				1	Yves CHARNAY	
ST BONNET LE TRONCY	Emmanuel BUSCHI	1				Jean-Philippe GINET	
ST CLEMENT DE VERS	Jean-Paul BALLOT				1	Patrick LARY	
ST CLEMENT LES PLACES	Gilbert BLEIN				1	Daniel FOL	
ST CLEMENT SOUS VALSONNE	Aurélie JANCENELLE				1	Pascaline RIVIERE	
ST CYR LE CHATOUX	Sylvain ROSSIGNOL				1	Johan LARRAS	
ST CYR SUR LE RHONE	Gilbert VAUDAIN				1	Stéphane RECORIS	
ST DIDIER SUR BEAUJEU	Jean-Marc OSTLER		1			Pascal FAIVRE	1
ST ETIENNE DES OULLIERES	Gérald DAVAL				1	Nathalie DUMAS	
ST ETIENNE LA VARENNE	Robert FARGEOT				1	Bruno FERRANT	
ST FORGEUX	Michel GIRERD				1	Gilles PUIER	
ST GENIS L'ARGENTIERE	Gilbert MOSNIER		1			Joseph VOLAY	1
ST GEORGES DE REINEIS	Bernard GROSBOST				1	Christian DUGELAY	
ST GERMAIN NUELLES	Gérard PEILLON	1				Xavier RUEDIN	
ST IGNY DE VERS	Karim FARSI				1	Jean-Yves PHILIBERT	
ST JEAN DES VIGNES	Eric DUTRIEVOZ				1	Guy FRACHE	
ST JEAN LA BUSSIERE	Jean COUTURIER				1	Christophe DEPORTE	
ST JULIEN	Jean-Pierre BANDURSKI				1	Eric CASATI	
ST JULIEN SUR BIBOST	Cédric BLANC	1				Alain FARJOT	
ST JUST D'AVRAY	Stéphane CORGIER	1				Romain MAYNARD	
ST LAGER	Jean-Paul VARICHON				1	Pascal TISSOT	
ST LAURENT D'AGNY	Gilles FLEURY				1	Fabien BREUZIN	
ST LAURENT DE CHAMOUSSET	Yvan SIMON				1	Roger MAZARD	
ST LAURENT DE MURE	Jean-David ATHENOL				1	Julien FARDEL BRIOT	
ST MARCEL L'ECLAIRE	Maurice DURDILLY	1				Serge GRACIA	
ST MARTIN EN HAUT	Bruno FAYOLLE	1				Jérôme SANGOUARD	
ST NIZIER D'AZERGUES	Grégory PEGUY				1	Dominiq MARTINS	
ST PIERRE DE CHANDIEU	Raphaël IBANEZ				1	Robert LEROY	
ST PIERRE LA PALUD	Klaus SCHOHE	1				Cyril BOYALT	
ST ROMAIN DE POPEY	Jean-Michel COQUARD				1	Bruno BISSUEL	
ST ROMAIN EN GAL	Alain GERBAUD			1		Robert GELAS	
ST ROMAIN EN GIER	Roger SIMON				1	Cédric BELMONT	
ST SYMPHORIEN SUR COISE	Agnès GRANGE				1	Matthieu PAÏSSE	
ST VERAND	Jean-Jacques CORBIGNOT				1	Joël MORAND	
ST VINCENT DE REINS	Jean-Yves DURNERIN				1	Laurent NONY	

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
STE CATHERINE	Lucien DERFEUILLE				1	Ghislaine DIDIER	
STE COLOMBE	Yves DELORME				1	Marc DELEIGUE	
STE CONSORCE	Emmanuel VINCENT				1	Bertrand GAULÉ	
STE FOY L'ARGENTIERE	Fabrice VENET				1	Olivier VIALON	
STE PAULE	Didier ROQUECAVE				1	Pascal MARGAND	
TALUYERS	Marc MIOTTO	1				Laurent NAULIN	
TAPONAS	Gérard CIMETIERE			1		Laurent MICHEAU	
TARARE	Bruno PEYLACHON			1		Alain PERONNET	
	Marcel COTTON				1		
	Philippe TRIOMPHE				1		
TERNAND	Philippe PEYROT				1	Michel LAHAIRE	
THEIZE	Bernard BOURBON				1	Vincent LAVERRIERE	
THIZY LES BOURGS	Pascal VIGNON			1		Bernard PEILLON	
THURINS	Noël FAURE	1				Philippe GROSSIORD	
TOUSSIEU	Florian MERCIER	1				Claude HUMBERT	
TREVES	Erik CHAPELLE				1	Christophe LACHAUD	
TUPIN SEMONS	Daniel JAMET				1	Jean DEGACHE	
VAL D'OINGT	Jean-Yves GRANDCLEMENT	1				Pascal PAPILLON	
VALSONNE	Georges DUMAS	1				Jean-Yves ROSSET	
VAUGNERAY	Sandrine ARNAUD	1				Christian NEUVILLE	
VAUX EN BEAUJOLAIS	Jean-Charles PERRIN				1	Alain ARNAUD	
VAUXRENARD	Sixte DENUELLE				1	Cyril POURREYRON	
VERNAY	Philippe PERRET				1	Pascal SIMONET	
VILLE S/ JARNIOUX	Gaëtan LIEVRE				1	Pascal LAURENT	
VILLECHENEVE	Cédric MOREL				1	Claude SARCEY	
VILLEFRANCHE S/SAONE	Didier MOULIN	1				Aloïs HAMM	1
	Isabelle GAVEL				1	Béatrice BERTHOUX	
	Alexandre PORTIER				1		
	Pascale REYNAUD		1				
	Olivier MANDON				1		
VILLIE MORGON	Olivier PASCAL	1				Olivier HÉMET	
VINDRY SUR TURDINE	Alain GERBERON	1				Jean-Robert LAGOUTTE	
YZERON	Olivier AIGLON		1			Fabrice FOURDIN	1
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST LYONNAIS	Thierry DUBUIS			1		Sandrine AUQUIER	
	Jack CHEVALIER	1				Françoise BERGAME	
COMMUNAUTE DE COMMUNES SAÔNE BEAUJOLAIS	Jérémy THIEN				1	Daniel FAYARD	
	Didier JAFFRE	1				René THEVENON	
TOTAL		67	12	11	124		12

11 POUVOIRS
Jacques COLLET (Genas) représenté par Jules JOASSARD (Sérézin-du-Rhône)
Hervé CHAMPEAU (Genas) représenté par Jean-Christophe WADBLED (Limas)
Bernard JAMBON (Gleizé) représenté par Didier MOULIN (Villefranche-sur-Saône)
Yannis HODOUL (Grézieu-le-Marché) représenté par Sandrine ARNAUD (Vaugneray)
Valérie DUGELAY (Lucenay) représentée par Pascal LEBRUN (Alix)
Jean-Pierre KHIREDINE (Pomeys) représenté par Daniel MURE (Souzy)
Alain GERBAUD (Saint-Romain-En-Gal) représenté par Malik HECHAÏCHI (Belleville-en-Beaujolais)
Gérard CIMETIERE (Taponas) représenté par Sylvain SOTTON (Beaujeu)
Bruno PEYLACHON (Tarare) représenté par Michel GOUGET (Montrottier)
Pascal VIGNON (Thizy-les-Bourgs) représenté par Alain GERBERON (Vindry-sur-Turdine)
Thierry DUBUIS (CCEL) représenté par Jack CHEVALIER (CCEL)

Sur un effectif global de 214 délégués titulaires en exercice

Secrétaire de séance : Jean-Christophe WADBLED (Limas)

3 personnes assistaient également à la réunion :

Pascal BENOIT (Suppléant de Les Chères)

Gilles CODIS (Suppléant de Frontenas)

Didier COMBIER (Suppléant de Rivolet)

Pour les services du SYDER, étaient présents :

Mme CHASSAING, Assistante de direction

Mmes COLAS, MAREY, PHALIPPON, Service Finances et RH

Mme BRUN et M. BATS, Responsable des affaires juridiques et assemblées

Mme BLOT, Responsable communication

Mme DA SILVA, Service Recherche de financements et Innovation

M. KERNEÏS, Responsable Gouvernance et stratégie énergétique territoriale, Concessions et achats d'énergies

MM. DESREUMAUX, SOUBRILLARD, POULARD, BATIT, BEAUPELLET, BERLAND, CHESA, DEBBAH, DUPLUS,
FLORIN, FRAISSE, LE LOUET, LACHIZE, LACROIX, SOUL, VABRE, Service Technique

MM. FLORES, HAMMOUMI, LANDREIN, LE BARS, PEREYRON, VANDENBERGHE, Service Energies

Mmes GUILLOT, SIMEANT et VIANNAY, Assistantes administratives

ORDRE DU JOUR

POINTS GENERAUX

- Rapport d'activités du Président
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du comité du 3 janvier 2023

POINTS BUDGETAIRES ET FINANCIERS

- Approbation des charges des communes dues au SYDER pour 2023
- Budget principal – Application de la fongibilité des crédits
- Budget principal – Approbation du compte de gestion 2022
- Budget principal – Approbation du compte administratif 2022
- Budget autonome Régie SYDER chaleur – Approbation du compte de gestion 2022
- Budget autonome Régie SYDER chaleur – Approbation du compte administratif 2022
- Budget annexe Photovoltaïque – Approbation du compte de gestion 2022
- Budget annexe Photovoltaïque – Approbation du compte administratif 2022
- Demande de subvention au titre du CCR de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour le projet de réseau de chaleur sur la commune d'AFFOUX
- Demande de subvention au titre du CCR de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour un projet de réalisation de schéma directeur du réseau de chaleur de SAINT-MARTIN-EN-HAUT
- Dépôt d'une demande de subvention au titre de la DSIL pour le projet de création d'un réseau de chaleur bois sur la commune d'AFFOUX

TRAVAUX

- Approbation des règlements technique et financier (travaux urbanisme et maintenance EP)

ENERGIES

- Dispositifs mis en place pour soutenir les communes suite à l'augmentation des coûts de l'énergie

COMPETENCE IRVE

- Actualisation du mode de gestion des bornes IRVE entrant dans le SDIRVE

ORGANISATION DU SYNDICAT

- Organisation du comité syndical du 20 juin 2023

QUESTIONS DIVERSES

RELEVÉ DES DEBATS

RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT

« Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Je vous remercie de votre présence.

Je vous présente les excuses de Pascale REYNAUD et Annick LAFAY, Vice-présidentes, retenues par une autre réunion.

Je vous rappelle que cette réunion est tenue sans condition de quorum conformément aux articles L.2121-17 du CGCT et 14.5 du Règlement intérieur du SYDER, suite à l'absence de quorum à la séance du 28 mars 2023, dûment convoquée le 2 mars 2023 à Pusignan.

Depuis le comité du 3 janvier dernier, j'ai mené diverses activités et réunions dans le cadre de mes fonctions de Président du SYDER :

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de la création de la société « Solaire du Rhône » issue de l'AMI Puissance, plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les entreprises du groupement retenu TERRE ET LAC/SERFIM/CNR. Ces réunions nous ont permis notamment d'organiser les COPIL et structurer les groupes de travail par thématique : Juridique, Finances, Coordination, Opérationnel et Communication. Chaque groupe de travail est piloté par un membre du groupement, un élu référent SYDER et les services du SYDER.

J'ai rencontré Frédéric FLEURY, le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1, ainsi que les Vice-présidents de l'Université Philippe MALBOS et Eric PEYROL pour échanger sur la création de la chaire universitaire « Construire les territoires de demain » pour engager un partenariat inédit entre nos 2 structures, ainsi que sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des campus de l'université Lyon 1.

J'ai assisté à un conseil d'administration de la SEM SOLEIL lors duquel nous avons abordé différents sujets comme le bilan financier 2022, la validation de nouvelles opérations et l'état de la prospection.

J'ai reçu Monsieur GOY, Directeur de l'ADEME et son adjoint Monsieur DUMAITRE afin d'évoquer différents dossiers dont le Contrat Chaleur Renouvelable que nous avons signé en préambule de ce comité.

ENEDIS / GRDF

Dans le cadre des négociations du contrat de concession Gaz, j'ai rencontré Frédéric MARTIN, Directeur Général Adjoint de GRDF.

Avec Jules JOASSARD, j'ai reçu Patrick LYONNET, Directeur Régional d'ENEDIS qui était accompagné d'Elise CABROL dans le cadre des négociations pour le contrat de concession Electricité.

INSTANCES DU SYDER

Dans le cadre des instances du SYDER, j'ai présidé plusieurs réunions :

- Plusieurs commissions des Vice-présidents lors desquelles nous avons travaillé sur les sujets d'actualité du SYDER (finances, crise énergétique, IRVE, travaux, démarche performancielle, préparation du comité de ce soir...).
- Un conseil d'exploitation de la Régie SYDER Chaleur pour valider le compte de gestion et compte administratif qui vont vous être soumis au vote ce soir, et faire un point sur les dossiers en cours.

RELATIONS EXTERIEURES

J'ai été sollicité par plusieurs magazines pour des interviews sur les sujets d'actualité comme le contrat de concession Electricité et l'AMI Puissance (La Gazette, Médiapart, Marianne...).

J'ai rencontré Eric PEREZ, Président du SIGERLY pour échanger entre autres sur la fin de la DSP EPARI avec SFR et des impacts sur les conventions en cours.

J'ai rencontré Madame FAIDUTTI de la Banque des Territoires pour évoquer des projets comme :

- Le financement d'un fond en matière de transition énergétique en parallèle de l'AMI puissance photovoltaïque ;
- Le financement des super chargeurs dans le cadre du développement de la mobilité électrique.

Je me suis rendu à la Préfecture du Rhône pour rencontrer Madame la Préfète Vanina NICOLI, en présence du sous-préfet Jean-Jacques BOYER pour évoquer différents dossiers du SYDER.

Avec Didier Moulin, nous avons reçu Monsieur Philippe CASTELAIN (DGFIP) nommé Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) sur la Conférence Territoriale des Maires de Villeurbanne, afin de se présenter et proposer cette nouvelle offre de services de la DGFIP destinée aux collectivités locales. A cette occasion, il nous a présenté Madame Noëlle SCARAFIA, la nouvelle comptable du SGC Bron dont dépend le SYDER depuis le 1^{er} janvier 2023.

Dans le cadre de la démarche performancielle, je me suis rendu à COLOGNE, accompagné des services, pour rencontrer SIGNIFY Europe pour évoquer une solution de télégestion et nous présenter un de leur client RheinEnergie, ayant déployé cette technologie.

J'ai participé, avec les services, à une réunion avec le cabinet d'avocat pour travailler sur la saisine de la Commission européenne sur la gestion des réseaux publics de distribution d'électricité en France.

RELATION AVEC LES COLLECTIVITES

Dans le cadre de mes relations avec les communes adhérentes, j'ai rencontré plusieurs maires pour faire un point sur les travaux en cours et présenter les différents services que peut apporter le SYDER (Démarche Performancielle, IRVE, Réseau de Chaleur, AMI Puissance...) :

- Ghislain de LONGEVIALLE, Maire de GLEIZE,
- Catherine RABOURDIN, Maire de LACENAS et l'adjoint aux travaux,
- Jacques de BUSSY, Maire de RANCHAL,
- Karine FOREST, Maire de BESSENAY

J'ai rencontré Marc COSTE, Vice-président à la mobilité à la COPAMO pour évoquer le photovoltaïque sur ce territoire.

Michel GOUGET m'a représenté à l'inauguration de la salle polyvalente et du réaménagement de la Rue Grange Thival à ST LAURENT DE CHAMOUSSET.

Pascal LEBRUN m'a également représenté à l'inauguration du Centre Bourg et de l'extension de l'école maternelle à LACENAS.

RESSOURCES HUMAINES

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, j'ai invité toutes les collaboratrices pour un déjeuner convivial auquel se sont joints certains Vice-présidents : Sandrine ARNAUD, Alain GERBERON et Pascal LEBRUN.

Depuis le début de l'année, j'ai fait plusieurs entretiens de recrutement pour différents postes : DGS, Responsable des affaires juridiques et assemblées et chargés de travaux.

Et dernièrement, de nouveaux collaborateurs ont intégré le SYDER :

- Le 9 janvier, Imane SEBIHI en tant que stagiaire au service communication et Etienne LANÇON, en qualité de Lead Développeur au service informatique ;
- Le 12 janvier, Linda BEGGUI en tant que chargée de travaux ;
- Le 1^{er} février, Nadia KAHOUADJI en tant qu'assistante administrative et technique ENR et Vincent GARRIGUES en qualité de chargé de travaux ;
- Le 9 mars, Karl HINTERSEBER en tant que développeur/informaticien en renfort du service informatique ;
- Le 13 mars, Adèle PETIT en tant que Chargée de communication.

Je vous remercie de votre attention. »

Je vous propose maintenant de procéder à la désignation du secrétaire de séance.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Malik HECHAÏCHI propose de procéder à la désignation du secrétaire de séance.

Jean-Christophe WADBLED, délégué titulaire de la commune de Limas, se porte candidat.

Malik HECHAÏCHI consulte l'assemblée sur cette candidature.

Personne ne s'opposant à cette désignation, Jean-Christophe WADBLED est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE DU 3 JANVIER 2023

Malik HECHAÏCHI demande à l'assemblée si le procès-verbal de la séance du 3 janvier 2023 appelle des observations.

Aucun délégué ne se manifestant pour prendre la parole, le Président soumet ce procès-verbal au vote.

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du Comité du 3 janvier 2023.

POINTS BUDGETAIRES ET FINANCIERS

- Approbation des charges des communes dues au SYDER pour l'année 2023

Malik HECHAÏCHI expose que, conformément à l'article L. 5212-20 du code général des collectivités territoriales, et à l'article 4 des statuts du SYDER, le comité syndical doit se prononcer sur les contributions des adhérents aux charges 2023 du SYDER.

Les contributions administratives annuelles d'adhésion à la compétence obligatoire et aux différentes compétences optionnelles ont été fixées par délibération du 15 novembre 2022 du comité syndical.

Il convient également d'arrêter les charges liées aux travaux d'investissement en électricité et éclairage public, ainsi que les charges liées à la maintenance et à l'exploitation de l'éclairage public.

Le Président indique que les charges qu'il est proposé d'appeler pour chaque commune figurent dans le dossier détaillé envoyé aux communes.

Il rappelle les montants globaux 2023 qui correspondent aux différents postes :

- Contributions administratives : 693 702,48 €
- Charges liées aux travaux effectués : 12 693 635,02 €
- Charges de maintenance exploitation IRVE : 95 922,14 €
- Charges de maintenance exploitation de l'éclairage public : 6 846 897,81 €

Total des charges dues en 2023

20 330 157,45 €

Il est rappelé que, depuis l'année 2017, ces montants ne comprennent plus les charges dues par les communes de la Métropole de Lyon, celles-ci étant désormais recouvrées sur la base des montants fixés par arrêté préfectoral sur la base de la délibération du comité syndical du 24 janvier 2017.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Malik HECHAÏCHI procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité,

⇒ **Décide de fixer les contributions 2023 des collectivités adhérentes au SYDER conformément aux dispositions figurant dans le tableau figurant en annexe,**

⇒ **Décide de remplacer, pour les communes adhérentes, tout ou partie de cette contribution par le produit des impôts recouvrés directement au titre de la fiscalité locale sur les contribuables en 2023, sauf délibération contraire des conseils municipaux dans un délai de quarante jours après notification.**

- Budget principal – Application de la fongibilité des crédits 2023

Didier MOULIN, Vice-président aux Finances expose que par délibération n° CS_2021_095 du 30 novembre 2021, le Comité syndical a autorisé le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget principal à compter du 1^{er} janvier 2022 par le passage à l'instruction budgétaire et comptable M57. Par la même délibération, il a approuvé le règlement budgétaire et financier qui précise les règles applicables à l'ensemble des services du SYDER.

Il rappelle aussi que l'article L. 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales prévoit dans son 3^e alinéa que : « dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, [l'assemblée délibérante] peut déléguer à son président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, le président (...) informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance. »

Il propose donc au Comité syndical d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et de fixer la limite à 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Didier MOULIN procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite fixée à l'occasion du budget, et ne pouvant pas dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à compter du 1er janvier 2023.

- Budget principal - Approbation du compte de gestion 2022

Didier MOULIN, Vice-président aux Finances présente présenter le compte de gestion 2022 du budget principal dressé par le comptable du syndicat et récapitulé ci-dessous :

Section de fonctionnement :

- Recettes de fonctionnement : 35 799 798,69 €
- Dépenses de fonctionnement : 12 207 528,39 €

Section d'investissement :

- Recettes d'investissement : 37 735 784,26 €
- Dépenses d'investissement : 33 363 218,54 €

Les restes à réaliser s'élèvent à :

- En recettes : 119 596,00 €
- En dépenses : 106 878,12 €

Résultats :

- Résultat de clôture de fonctionnement pour 2022 : 18 592 270,30 €
- Résultat de clôture d'investissement pour 2022 (Hors RAR) : 4 372 565,72 €

Personne ne souhaitant prendre la parole, il procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2022 par le Comptable, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- Budget principal - Approbation du compte administratif 2022

Didier MOULIN, Vice-président aux finances est désigné par le Comité syndical pour présider à l'adoption du compte administratif 2022 du budget principal.

Il donne lecture à l'assemblée du compte administratif principal 2022 conforme aux maquettes budgétaires de l'instruction budgétaire et comptable M14 :

BUDGET PRINCIPAL			DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Réalizations et reports	Section de fonctionnement	Résultats de l'exercice 2022	17 207 528,39 €	34 280 847,65 €	17 073 319,26 €
		Résultats de l'exercice N-1 (2021)		1 518 951,04 €	1 518 951,04 €
		Résultats à affecter	17 207 528,39 €	35 799 798,69 €	18 592 270,30 €
	Section d'investissement	Résultats de l'exercice 2022	28 358 195,28 €	37 735 784,26 €	9 377 588,98 €
		Résultats de l'exercice N-1 (2021)	5 005 023,26 €		5 005 023,26 €
		Résultats à affecter	33 363 218,54 €	37 735 784,26 €	4 372 565,72 €
	Total réalisations		50 570 746,93 €	73 535 582,95 €	22 964 836,02 €

Restes à réaliser	Section de fonctionnement	/ €	/ €	/ €
	Section d'investissement	106 878,12 €	119 596,00 €	12 717,88 €
	Total des Restes à réaliser	106 878,12 €	119 596,00 €	12 717,88 €

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	17 207 528,39 €	35 799 798,69 €	18 592 270,30 €
	Section d'investissement	33 470 096,66 €	37 855 380,26 €	4 385 283,60 €
	Total cumulé	50 677 625,05 €	73 655 178,95 €	22 977 553,90 €

Malik HECHAÏCHI, Président en exercice, quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Didier MOULIN procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice : 214
 Nombre de votants : 90
 Nombre de voix pour : 88
 Nombre de voix contre : 0
 Nombre d'abstention : 0
 N'ayant pas pris part au vote : 2

(Le Président ayant quitté la séance)

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ⇒ **Constata que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 pour le budget principal est strictement conforme au compte de gestion établi par le comptable,**
- ⇒ **Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,**
- ⇒ **Arrête les résultats définitifs tels qu'ils figurent au compte administratif du budget principal 2022,**
- ⇒ **Approuve le compte administratif du budget principal 2022.**

- Budget autonome SYDER Chaleur - Approbation du compte de gestion 2022

Didier MOULIN, Vice-président aux Finances présente présenter le compte de gestion 2022 du budget autonome de la régie SYDER Chaleur dressé par le comptable du syndicat et récapitulé ci-dessous :

Section d'exploitation :

- Recettes d'exploitation : 807 399,03 €
- Dépenses d'exploitation : 622 701,78 €

Section d'investissement :

- Recettes d'investissement : 4 396 301,41 €
- Dépenses d'investissement : 969 526,20 €

Les restes à réaliser (RAR), uniquement en investissement, s'élèvent à :

- En recettes : 272 828,20 €
- En dépenses : 181 051,77 €

Résultats :

- Résultat de clôture d'exploitation pour 2022 : 184 697,25 €
- Résultat de clôture d'investissement pour 2022 (Hors RAR) : 3 426 775,21 €

Personne ne souhaitant prendre la parole, Didier MOULIN procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget autonome de la régie SYDER Chaleur dressé pour l'exercice 2022 par le Comptable, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- Budget autonome de la régie SYDER Chaleur : Approbation du compte administratif 2022

Didier MOULIN, Vice-président aux Finances est désigné par le Comité syndical pour présider à l'adoption du compte administratif 2022 du budget autonome de la régie SYDER Chaleur.

Il donne lecture à l'assemblée du compte administratif 2022 du budget autonome de la régie SYDER Chaleur conforme aux maquettes budgétaires de l'instruction budgétaire et comptable M41 :

BUDGET REGIE SYDER CHALEUR			DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Réalizations et reports	Section d'exploitation	Résultats de l'exercice 2022	571 381,45 €	807 399,03 €	236 017,58 €
		Résultats de l'exercice N-1 (2021)	51 320,33 €		- 51 320,33 €
		Résultats à affecter	622 701,78 €	807 399,03 €	184 697,25 €
	Section d'investissement	Résultats de l'exercice 2022	969 526,20 €	4 003 879,61 €	3 034 353,41 €
		Résultats de l'exercice N-1 (2021)		392 421,80 €	392 421,80 €
		Résultats à affecter	969 526,20 €	4 396 301,41 €	3 426 775,21 €
	Total réalisations et reports		1 592 227,98 €	5 203 700,44 €	3 611 472,46 €

Restes à réaliser	Section d'exploitation	/ €	/ €	/ €
	Section d'investissement	181 051,77 €	272 828,20 €	91 776,43 €
	Total des Restes à réaliser	181 051,77 €	272 828,20 €	91 776,43 €

Résultat cumulé	Section d'exploitation	622 701,78 €	807 399,03 €	184 697,25 €
	Section d'investissement	1 150 577,97 €	4 669 129,61 €	3 518 551,64 €
	Total cumulé	1 773 279,75 €	5 476 528,64 €	3 703 248,89 €

Malik HECHAÏCHI, Président en exercice, quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Didier MOULIN procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	88
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0
N'ayant pas pris part au vote :	2

(Le Président ayant quitté la séance)

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ⇒ ***Constate que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 pour le budget autonome de la régie SYDER Chaleur est strictement conforme au compte de gestion établi par le comptable,***
- ⇒ ***Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,***
- ⇒ ***Arrête les résultats définitifs tels qu'ils figurent au compte administratif du budget autonome de la régie SYDER Chaleur 2022,***
- ⇒ ***Approuve le compte administratif du budget autonome SYDER Chaleur 2022.***

- Budget annexe Photovoltaïque - Approbation du compte de gestion 2022

Didier MOULIN, Vice-président aux Finances présente présenter le compte de gestion 2022 du budget annexe Photovoltaïque dressé par le comptable du syndicat et récapitulé ci-dessous :

Section d'exploitation :

- Recettes d'exploitation : 267 301,21 €
- Dépenses d'exploitation : 87 384,17 €

Section d'investissement :

- Recettes d'investissement : 315 131,89 €
- Dépenses d'investissement : 752 029,99 €

Les restes à réaliser (uniquement en investissement) s'élèvent à :

- En recettes : 35 397,00 €
- En dépenses : 23 233,23 €

Résultats hors RAR :

- Résultat de clôture d'exploitation pour 2022 : 179 917,04 €
- Résultat de clôture d'investissement pour 2022 (Hors RAR) : - 436 898,10 €

Personne ne souhaitant prendre la parole, Didier MOULIN procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget annexe Photovoltaïque dressé pour l'exercice 2022 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- Budget annexe Photovoltaïque - Approbation du compte administratif 2022

Didier MOULIN, Vice-président aux Finances est désigné par le Comité syndical pour présider à l'adoption du compte administratif 2022 du budget annexe Photovoltaïque.

Il donne lecture à l'assemblée du compte administratif 2022 du budget annexe Photovoltaïque conforme aux maquettes budgétaires de l'instruction budgétaire et comptable M41 :

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE			DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Réalizations et reports	Section d'exploitation	Résultats de l'exercice 2022	87 384,17 €	176 100,07 €	88 715,90 €
		Résultats de l'exercice N-1 (2021)		91 201,14 €	91 201,14 €
		Résultats à affecter	87 384,17 €	267 301,21 €	179 917,04 €
	Section d'investissement	Résultats de l'exercice 2022	449 688,10 €	315 131,89 €	- 134 556,21 €
		Résultats de l'exercice N-1 (2021)	302 341,89 €		- 302 341,89 €
		Résultats à affecter	752 029,99 €	315 131,89 €	- 436 898,10 €
	Total réalisations et reports		839 414,16 €	582 433,10 €	- 256 981,06 €

Restes à réaliser	Section d'exploitation	0 €	0 €	0 €
	Section d'investissement	23 233,23 €	35 397,00 €	12 163,77 €
	Total des Restes à réaliser	23 233,23 €	35 397,00 €	12 163,77 €

Résultat cumulé	Section d'exploitation	87 384,17 €	267 301,21 €	179 917,04 €
	Section d'investissement	775 263,22 €	350 528,89 €	- 424 734,33 €
	Total cumulé	862 647,39 €	617 830,10 €	- 244 817,29 €

Malik HECHAÏCHI, Président en exercice, quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Didier MOULIN procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice : 214
 Nombre de votants : 90
 Nombre de voix pour : 88
 Nombre de voix contre : 0
 Nombre d'abstention : 0
 N'ayant pas pris part au vote : 2
 (Le Président ayant quitté la séance)

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ⇒ **Constata que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 pour le budget annexe photovoltaïque est strictement conforme au compte de gestion établi par le comptable,**
- ⇒ **Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,**
- ⇒ **Arrête les résultats définitifs tels qu'ils figurent au compte administratif du budget annexe photovoltaïque 2022,**
- ⇒ **Approuve le compte administratif du budget annexe photovoltaïque 2022.**

- Demande de subvention au titre du CCR de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour le projet de réseau de chaleur sur la commune d'AFFOUX

Didier MOULIN, Vice-président aux Finances rappelle que l'ADEME a délégué sous forme de Contrat Chaleur Renouvelable (CCR) une enveloppe financière issue du Fonds Chaleur à la communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL).

La commune d'AFFOUX, membre de la COR a délégué la compétence « production et distribution publique de chaleur et de froid » au SYDER. A ce titre, elle a demandé à la Régie SYDER Chaleur de développer un projet de chaufferie bois et de réseau de chaleur.

Ce projet consiste en la création d'un réseau de chaleur d'une longueur de 100 mètres linéaires, alimentant 3 sous-stations : le bâtiment de la mairie (abritant la mairie, une maison d'assistantes maternelles, l'école et la salle des fêtes), une auberge et un gîte.

Il est prévu l'installation d'une chaufferie bois d'une puissance de 75 kW, produisant 116 MWh et assurant 90% des besoins en chaleur, et d'une chaudière gaz d'une puissance de 75 kW, pour l'appoint et le secours.

La subvention sollicitée pour la partie production de chaleur est de 48 720€, conformément aux forfaits fixés par l'ADEME pour chaque MWh produit.

La subvention sollicitée pour la partie réseau de chaleur est de 39 000€, conformément aux forfaits fixés par l'ADEME par diamètre linéaire.

Au total pour ce projet, les subventions sollicitées dans le cadre du CCR de la COR et de la CCMDL s'élèveraient à 87 720€, pour un montant de travaux estimé à 340 000€ HT.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Didier MOULIN procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ⇒ ***Autorise le Président à déposer au nom du SYDER un dossier de demande de subvention de 97 500 € auprès de la COR et de la CCMDL, dans le cadre de leur Contrat Chaleur Renouvelable,***
- ⇒ ***Autorise le Président à signer tout document ayant trait à cette demande,***
- ⇒ ***Charge le Président de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.***

- Demande de subvention au titre du CCR de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour un projet de réalisation de schéma directeur du réseau de chaleur de SAINT-MARTIN-EN-HAUT

Didier MOULIN, Vice-président aux Finances rappelle que l'ADEME a délégué sous forme de Contrat Chaleur Renouvelable (CCR) une enveloppe financière issue du Fonds Chaleur à la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

La commune de SAINT-MARTIN-EN-HAUT a transféré la compétence « production et distribution publique de chaleur et de froid » au SYDER.

Dans le cadre de ce transfert de compétence, le SYDER exploite un réseau de chaleur, mis en service en octobre 2021.

Ce dernier souhaite réaliser un schéma directeur, afin de répondre à deux objectifs :

- Analyser le fonctionnement du réseau existant afin de trouver des pistes d'amélioration et d'optimisation, tant sur le volet chaufferie que sur le volet de la distribution ;
- Etudier les possibilités d'extension du réseau et en planifier les phases d'extension.

Le montant de l'étude s'élèverait à 38 500€ HT.

Il est proposé que le SYDER sollicite une subvention de 26 950 € correspondant à 70% du montant HT de l'étude.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Didier MOULIN procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ⇒ ***Autorise le Président à déposer au nom du SYDER un dossier de demande de subvention de 26 950 € auprès de la COR et de la CCMDL, dans le cadre de leur Contrat Chaleur Renouvelable,***
- ⇒ ***Autorise le Président à signer tout document ayant trait à cette demande,***
- ⇒ ***Charge le Président de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.***

- Dépôt d'une demande de subvention au titre de la DSIL pour le projet de création d'un réseau de chaleur bois sur la commune d'AFFOUX

Didier MOULIN, Vice-président aux Finances rappelle que selon l'article L. 2334-42-C du code général des collectivités territoriales, toutes les communes et tous les EPCI à fiscalité propre, sont éligibles à la DSIL, dès lors que le projet présenté s'inscrit dans le cadre des opérations prioritaires définies par les services de l'Etat.

Dans sa circulaire n° E-2022-29 du 10 novembre 2022, le Préfet du Rhône désigne comme thématique éligible à la DSIL, « le développement écologique des territoires, la qualité du cadre de vie, la rénovation énergétique, et le développement des énergies renouvelables ». Etaient ciblées les actions contribuant à l'attractivité du territoire, à sa résilience au changement climatique, mais également aux travaux permettant de réduire l'empreinte carbone et la facture énergétique, notamment par le développement des énergies renouvelables (biomasse, solaire, pompes à chaleur, remplacement de chaudière fioul, géothermie, outils de maîtrise et de pilotage de consommation), avec comme objectif visé, la neutralité carbone en 2050, conformément aux accords de Paris.

Le projet de réseau de chaleur bois que porte le SYDER pour le compte de la commune d'AFFOUX s'inscrit parfaitement dans cet axe.

Il est prévu la création d'un réseau de chaleur enterré de 100 mètres linéaires, alimentant 3 sous-stations, la fourniture et l'installation d'une chaufferie bois d'une puissance de 75 kW, produisant 116 MWh, et d'une chaudière gaz de 75 kW, pour l'appoint et le secours.

Le montant des travaux s'élèverait à près de 340 000€ HT.

Il rappelle que pour pouvoir prétendre à l'octroi de la subvention au titre de la DSIL, toute opération doit :

- Commencer dans un délai de deux ans à compter de la notification de la subvention (délai pouvant être exceptionnellement prolongé d'un an maximum, sur demande dûment justifiée),
- Être achevée dans un délai de quatre ans à compter de la date du début d'exécution (délai pouvant être exceptionnellement prolongé jusqu'à deux ans maximum, sur demande dûment justifiée).

Enfin, Didier MOULIN précise que le SYDER demande une subvention DSIL de 40% du montant hors taxe de l'enveloppe prévisionnelle globale du projet.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Malik HECHAÏCHI procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ⇒ ***Autorise le Président à déposer une demande de subvention au titre de la DSIL pour le projet de réseau de chaleur d'AFFOUX,***
- ⇒ ***Autorise le Président à signer tous documents y afférent,***
- ⇒ ***Charge le Président de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.***

TRAVAUX

- Approbation des règlements technique et financier (travaux urbanisme et maintenance EP)

Alain GERBERON, Vice-président aux travaux rappelle que le SYDER est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour 200 communes et 400 000 habitants.

Propriétaire des réseaux de distribution publique d'électricité, le syndicat assure sa mission d'autorité concédante, prend en charge les travaux qui lui incombent (extension, renforcement, sécurisation) et contrôle l'action du concessionnaire.

Au fil des années, les collectivités ont également confié au SYDER des compétences optionnelles auxquelles elles peuvent décider d'adhérer ou non.

L'exploitation, la maintenance et l'amélioration de la performance du parc d'éclairage public est l'une des compétences optionnelles les plus sollicitées par les communes.

A ce jour, 195 communes ont délégué la compétence éclairage public au SYDER, qui assure, par voie de conséquence, la gestion d'un parc de 75 000 points lumineux et 4 500 armoires de commande.

Cette compétence intègre, au-delà de la maintenance de ces ouvrages, la conduite des travaux de mise en place de points lumineux sur la voirie, mais aussi de rénovation du parc ou de mise en valeur du patrimoine communal.

Le SYDER a aussi lancé la « démarche performancielle » dont l'objectif est à la fois de sécuriser et de fiabiliser les installations tout en mettant l'accent sur les économies d'énergie. Une attention est également apportée par le syndicat au caractère évolutif des installations pour préserver les capacités du réseau à intégrer les nouvelles technologies.

Afin de permettre de gérer le plus efficacement possible ces deux compétences essentielles de notre syndicat, et en lien avec la réorganisation des services techniques qui est en phase de finalisation, il est indispensable de se doter de référentiels technique et financier.

Alain GERBERON présente les deux règlements qui pourront être modifiés, et actualisés régulièrement et qui visent à :

- définir le mode de gestion des projets conduits par les services Travaux et Maintenance de l'Eclairage public du SYDER,
- expliquer les interfaces entre les différentes parties prenantes (Communes, Syndicat, autres opérateurs, Enedis, entreprises de travaux ou entreprises de maintenance, maîtres d'œuvre éventuels et tiers), et

- clarifier les contributions financières appelées.

Alain GERBERON demande au Comité de bien vouloir se prononcer pour avis sur ces deux référentiels.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Alain GERBERON procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ⇒ ***Approuve le règlement technique et financier relatif aux travaux et à l'urbanisme,***
- ⇒ ***Approuve le règlement technique et financier relatif à la maintenance de l'éclairage public,***
- ⇒ ***Charge le Président de valider les mises à jour, actualisation et modernisation desdits règlements.***

ENERGIES

- Dispositifs mis en place pour soutenir les communes suite à l'augmentation des coûts de l'énergie

La crise énergétique que nous traversons et qui se traduit avant tout par des hausses inédites des coûts de l'énergie contraint le SYDER à trouver de nouvelles solutions pour venir en aide aux communes dont l'équilibre financier pourrait être mis en péril.

Pour faire face à cette situation exceptionnelle, l'État a mis en place trois dispositifs de compensation pour les collectivités locales dans sa loi de finances 2023, pour atténuer les surcoûts énergétiques des collectivités :

- le bouclier tarifaire qui, à l'identique du dispositif prévu pour les ménages, va bénéficier à 80% des communes françaises (celles de moins de 10 agents et dont le budget est inférieur à 2 M€),
- le filet de sécurité destiné à financer les surcoûts liés à la hausse des prix de l'énergie sous certaines conditions : l'épargne brute au 31 décembre 2021 doit représenter moins de 22% des dépenses réelles de fonctionnement et l'épargne brute doit avoir enregistrée une baisse de 25% en 2022. La dotation financière qui résulte de ce dispositif est égale à la somme suivante : une fraction de 50% de la hausse des dépenses constatées en 2022 au titre de la mise en œuvre du décret portant revalorisation du point d'indice, et une fraction de 70% des hausses des dépenses d'approvisionnement en énergie, électricité et chauffage urbain et d'achat de produits alimentaires constatées en 2022, et
- l'amortisseur électricité correspondant à une réduction de prix payé directement au fournisseur. L'Etat va prendre en charge, sur 50% des volumes d'électricité consommés l'écart entre le prix de l'énergie du contrat et 180 € / MWh. Sur ces 50% de volume d'électricité couvert, le montant ne pourra toutefois excéder 320 € / MWh d'aide plafond, c'est-à-dire que le montant versé deviendra constant quand le prix moyen de l'électricité sera supérieur à 500 € / MWh.

Malik HECHAÏCHI rappelle cependant que depuis près de 2 ans le SYDER travaille en lien avec ses communes pour développer des démarches vertueuses de maîtrise des consommations d'énergie parmi lesquelles :

- **L'AMI MIMOSA**, dont l'objectif est de massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics, permet d'accompagner financièrement la réalisation d'audits et d'études énergétiques, et de financer un poste d'économe de flux,

- **Le Contrat Chaleur Renouvelable (CCR)** qui vise à financer des projets d'installation de chaleur renouvelable (bois-énergie, solaire thermique, géothermie et réseaux de chaleur) et pour lequel le SYDER s'est associé avec 4 communautés de communes (CCSB, CCBPD, CCPA et COPAMO), et
- **La démarche performancielle de l'éclairage public** qui doit permettre de rénover / remplacer les sources lumineuses traditionnelles en LED pour toutes les communes inscrites dans le dispositif et ce, sur une courte durée (2022 à 2024). L'année 2023 devrait d'ailleurs voir la démarche s'accélérer avec 79 communes pour lesquelles les travaux ont été planifiés. Dans ce cadre, et afin de soutenir les communes engagées, un étalement du reste à charge sur 2 ans est proposé en plus du différé de paiement des travaux de 2 ans.

Par ailleurs, grâce au **groupement d'achat d'électricité**, l'augmentation exponentielle du kWh constatée en 2022 a eu un impact certes non négligeable, mais limitée à environ 30 % pour les communes membres du groupement. Les années 2023 et suivantes seront nécessairement concernées par l'inflation du coût de l'énergie mais qui restera limité grâce au groupement.

Le SYDER se voit toutefois contraint de répercuter la hausse sur les consommations d'éclairage public.

Mais bien conscient que l'éclairage représente près de 40% des dépenses d'électricité des communes, le Syndicat propose d'accompagner les communes qui éprouveraient des difficultés à payer leurs charges relatives à la consommation d'électricité.

A cet effet, le Président propose aux communes qui le souhaitent de **ne payer en 2023 que la moitié des consommations d'énergie** et de différer le paiement de l'autre moitié en 2024 (différé de paiement). Il rappelle également qu'un courrier explicatif du 7 février 2023 et un formulaire ont été transmis afin que chaque commune concernée fasse son choix.

Il rappelle que pour les communes qui budgétisent leurs charges totalement ou partiellement, le SYDER fait le portage financier des consommations électriques jusqu'à l'émission du titre de recette en juin, soit sur 6 mois.

Le Président propose au Comité syndical de prendre acte de tous les dispositifs mis en place par le SYDER pour soutenir les communes suite à l'augmentation des coûts de l'énergie.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Malik HECHAÏCHI procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ⇒ ***Prend acte des différents dispositifs mis en œuvre pour soutenir les communes en difficulté face à l'augmentation des coûts de l'énergie,***
- ⇒ ***Valide les modalités financières générales de mise en œuvre du dispositif instaurant un différé de paiement pour les consommations électriques,***
- ⇒ ***Autorise le Président à signer toutes les pièces administratives et financières nécessaires à cette mise en œuvre.***

- Actualisation du mode de gestion des bornes IRVE entrant dans le SDIRVE

Sylvain SOTTON, Vice-président à l'électromobilité rappelle que depuis 2019, le SYDER est l'un des principaux acteurs du territoire rhodanien en matière de recharge publique pour véhicules électriques.

Les deux EPCI membres du SYDER ainsi que 52 communes ont d'ores et déjà transféré la compétence « IRVE » au syndicat.

L'article 68 de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités a prescrit la réalisation de schémas directeurs des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) afin de préfigurer les investissements futurs en matière d'offre de recharge sur le territoire français et contribuer à l'atteinte des objectifs de décarbonation de la mobilité en France inscrits dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Le choix du SYDER s'est orienté vers un schéma à la maille départementale afin de se doter d'une feuille de route concertée et partagée avec l'ensemble des EPCI rhodaniens.

Le groupement SYSTRA / ELEMENT a été chargé de l'élaboration du Schéma. La Caisse des dépôts et Consignations a apporté son soutien financier à hauteur de 80 % du coût du schéma.

Par délibération n° CS_2022_074 du 14 juin 2022, le Comité syndical a approuvé la préfiguration du SDIRVE et a autorisé le Président à transmettre pour avis au Préfet du Rhône le projet finalisé.

Par courrier en date du 8 juillet 2022, le projet a été transmis en Préfecture qui, en retour, a émis un avis favorable avec quelques réserves. Par courrier du 15 novembre 2022, le SDIRVE finalisé a été renvoyé au Préfet du Rhône. Le jeu de données répondant aux spécifications du "Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables" a été déposé sur le site schema.data.gouv.fr.

Pour rappel, le Schéma a défini trois axes stratégiques de développement des bornes de recharge :

- des bornes rapides à proximité des voies rapides et / ou du réseau structurant,
- des bornes de destination à proximité des lieux touristiques,
- un réseau de bornes dans les centres bourgs denses où il est difficile de s'équiper en point en charge à domicile.

Sur la base de ce Schéma, et dans un souci d'obtenir rapidement un maillage fin des bornes sur le territoire du SYDER, de promouvoir l'égalité territoriale et la solidarité entre les communes et leurs EPCI, il est proposé, à partir de 2023 et sur la base du SDIRVE, de revoir le mode de gestion de la compétence « mobilité propre ».

L'ensemble des bornes en exploitation ou en cours d'installation à la date du 3 avril 2023 est considérée comme faisant partie intégrante du SDIRVE.

A cet effet, il est proposé la répartition suivante :

	Dans le cadre du SDIRVE	Hors du SDIRVE
Installation d'une nouvelle borne	Prise en charge à 100 % par le SYDER	Prise en charge par la commune ou la Communauté de communes ou la Communauté d'agglomération ¹
Maintenance et consommation d'une borne	Prise en charge à 100 % par le SYDER	Aucune prise en charge financière par le SYDER ¹

¹ Dans ce cas, les travaux seront réalisés par le SYDER pour le compte de la Commune, de la Communauté de communes ou de la Communauté d'agglomération qui lui aura transféré la compétence, mais sans prise en charge financière par le SYDER.

Jean-Pierre DEBIESSE (Chazay d'Azergues) demande si le schéma directeur des IRVE est disponible sur le site et s'il va évoluer.

Malik HECHAÏCHI répond que ce document est déjà mis à disposition sur le site Internet du SYDER. Les services du SYDER travaillent actuellement pour extraire la cartographie du réseau infra Iris afin de le mettre à disposition des communes pour connaître les emplacements des bornes.

Jean-Christophe WADBLED (Limas) demande si le SYDER peut conseiller les communes pour connaître la meilleure implantation des bornes sur leur territoire.

Malik HECHAÏCHI dit que Frédéric MOLITOR, agent du SYDER en charge des IRVE est à la disposition des communes pour répondre à leurs interrogations (conseils d'implantation, utilisation des bornes, etc...).

Michel TRICHARD (Odenas) fait remarquer que les explications d'utilisation d'une borne rapide notamment ne sont pas très explicites.

Sylvain SOTTON précise que le SYDER travaille sur ce point actuellement.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, Sylvain SOTTON procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité,

⇒ ***Valide l'actualisation du mode de gestion des bornes IRVE entrant dans le SDIRVE,***

⇒ ***Charge le Président de prendre toutes les mesures utiles à la mise en place de ce nouveau mode de gestion des bornes IRVE prévues dans le SDIRVE.***

ORGANISATION DU SYNDICAT

Organisation du comité syndical du 20 juin 2023

Sandrine ARNAUD, Vice-présidente à la Communication informe le Comité syndical que selon l'article 10 du règlement intérieur du SYDER, il convient de définir par délibération le lieu, autre que le siège du syndicat, dans lequel se réunira la future assemblée délibérante.

Elle propose au Comité syndical que la prochaine assemblée délibérante du 20 juin 2023 se réunisse sur le territoire de la Communauté de communes de Beaujolais Pierres Dorées, et l'informe que le Président se chargera de trouver la salle idoine.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Sandrine ARNAUD procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	90
Nombre de voix pour :	90
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Le comité syndical, à l'unanimité, approuve la proposition de la tenue de sa réunion du 20 juin 2023 sur le territoire de la Communauté de communes de Beaujolais Pierres Dorées. (Cf. délibération)

QUESTIONS DIVERSES

Nouveau site Internet du SYDER

Sandrine ARNAUD, Vice-présidente à la Communication fait savoir que le nouveau site Internet du SYDER est mis en ligne et invite les délégués à s'y connecter : www.syder.fr

Maintenance Eclairage Public : Tournées nocturnes

Pascal LEBRUN, Vice-président à l'Exploitation des réseaux indique que compte tenu de l'extension des horaires des extinctions nocturnes sur le territoire des communes, les tournées nocturnes concernant le dernier trimestre du marché de maintenance-exploitation de l'éclairage public sont techniquement impossibles. Il rappelle que 174 communes font de l'extinction nocturne sur les 200 communes adhérentes.

Il informe que le marché de maintenance-exploitation de l'éclairage public arrive à échéance au mois de juin 2023. Le SYDER propose donc aux communes les solutions suivantes pour le dernier trimestre de maintenance :

- Pour les communes ne pratiquant pas l'extinction nocturne ou n'ayant pas modifié leurs horaires d'extinction, de conserver le fonctionnement actuel,
- Pour les communes ayant étendu leurs horaires d'extinction qui ne feront plus l'objet de tournées nocturnes, de disposer, selon leur taille, de 1 ou 2 visites programmées par mois.

Point sur le groupement de commandes d'achat d'électricité 2023

Hervé KERNEÏS, Responsable Gouvernance et stratégie énergétique territoriale, Concessions et achats d'énergies fait un point sur le groupement de commandes d'achat d'électricité lancé par le SYDER en 2023. Le diaporama diffusé en séance est accessible sur l'espace Adhérents du site internet du SYDER.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne se manifestant pour prendre la parole, le Président remercie l'ensemble des délégués de leur présence et lève la séance à 20 h 10.

ANNEXES

Comité Syndical du 3 avril 2023

- Points budgétaires et financiers :
 - Approbation du Compte Administratif principal 2022
 - Approbation du Compte Administratif autonome de la Régie SYDER Chaleur 2022
 - Approbation du Compte Administratif annexe Photovoltaïque 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : SYDER (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20008972000011

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de bron

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	30
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	36
A1.01 - Opérations non ventilables	38
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	39
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	42
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	43
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	44
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	47
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	50
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	53
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	54
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	57
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	59
A1.908 - Fonction 8 - Transports	62
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	66
A2.01 - Opérations non ventilables	68
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	69
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	78
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	79
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	80
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	83
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	86
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	89
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	90
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	91
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	94
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	96
A2.938 - Fonction 8 - Transports	99

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	103
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	104
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	108
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	110
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	112

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	113
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	114
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	115
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
B3.1 - Etat des provisions constituées	117
B3.2 - Etalement des provisions	119
B4 - Etat des charges transférées	120
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	121
B6 - Prêts	122
B7.1 - Etat des emprunts garantis	123
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	124
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	125
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	126
B9 - Etat du personnel	127
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	129
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	130
B11.2 - Liste des établissements publics créés	131
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	132
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	133
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	134
B13 - Opérations liées aux cessions	135
B14 - Etat des travaux en régie	136
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	138
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	139
C2.1 - Situation des AP	141
C2.2 - Situation des AE	142
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	143
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	144
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	145
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	146
D6 - Actions de formation des élus	147
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	148
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	149
D9 - Identification des flux croisés	150
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	151
D11 - Décisions en matière de taux	154
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	155

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	16,96 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	78,07 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	45,56 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	I
	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	45 565 723,67	72 016 631,91	-3 486 072,22	A1 22 964 836,02
Investissement	28 358 195,28	37 735 784,26	(2) -5 005 023,26	A2 4 372 565,72
Dont 1068		16 335 523,26		
Fonctionnement	17 207 528,39	34 280 847,65	(3) 1 518 951,04	A3 18 592 270,30

	RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II 106 878,12	III + IV 119 596,00	B1	12 717,88
Investissement	I 106 878,12	III 119 596,00	B2	12 717,88
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	22 977 553,90
Investissement	A2 + B2	4 385 283,60
Fonctionnement	A3 + B3	18 592 270,30

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 106 878,12
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	3 360,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 186,12
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	100 332,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 119 596,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	119 596,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE		II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET		A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES
	Section de fonctionnement	A 17 207 528,39	G 34 280 847,65
	Section d'investissement	B 28 358 195,28	H 37 735 784,26

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 518 951,04 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 5 005 023,26 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 50 570 746,93	= G + H + I + J 73 535 582,95
--	--	-------------------------------	-------------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 106 878,12	L 119 596,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 106 878,12	= K + L 119 596,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 17 207 528,39	= G + I + K 35 799 798,69
	Section d'investissement	= B + D + F 33 470 096,66	= H + J + L 37 855 380,26
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 50 677 625,05	= G + H + I + J + K + L 73 655 178,95

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		2 497 143,60
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		12 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	76 403,93	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	401 857,80	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	15 139 448,80	110 690,46
Total des réalisations d'équipement		15 617 710,53	14 607 834,06
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	1 265 207,27
13	Subventions d'investissement (1) (5)	168 241,42	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 513 900,13	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	3 080,00	2 512 740,57
Total des réalisations financières		12 685 221,55	3 777 947,84
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 28 302 932,08	II 18 385 781,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	2 959 215,90
041	Opérations patrimoniales (8)	55 263,20	55 263,20
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 55 263,20	IV 3 014 479,10

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III 28 358 195,28	II + IV 21 400 261,00
--------------	------------------------------	------------------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V 5 005 023,26	VI 0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 16 335 523,26

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 33 363 218,54	II + IV + VI + VII 37 735 784,26
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	18 592 270,30	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	9 278 380,38	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 250 209,95
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	2 417 119,73	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	8 972 375,80
		74 Dotations et participations (1)	23 491 492,93
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	456 798,60	75 Autres produits de gestion courante (1)	339 972,37
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	53 412,38
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	12 152 298,71	Total recettes de gestion des services	34 107 463,43
66 Charges financières	1 223 206,26	76 Produits financiers	168 350,77
67 Charges spécifiques (1)	872 807,52	77 Produits spécifiques (1)	5 033,45
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 14 248 312,49	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 34 280 847,65

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	2 959 215,90	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 2 959 215,90	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 17 207 528,39	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 34 280 847,65
---	------------------------------	---	------------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 1 518 951,04

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 17 207 528,39	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 35 799 798,69
---	----------------------------------	---	-----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	18 592 270,30
--	----------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	168 241,42	0,00	168 241,42
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 513 900,13	0,00	12 513 900,13
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	76 403,93	0,00	76 403,93
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	401 857,80	0,00	401 857,80
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	15 139 448,80	0,00	15 139 448,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 080,00	55 263,20	58 343,20
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		28 302 932,08	55 263,20	28 358 195,28

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	5 005 023,26
--	--------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	9 278 380,38		9 278 380,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 417 119,73		2 417 119,73
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	456 798,60	0,00	456 798,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 223 206,26	0,00	1 223 206,26
67	Charges spécifiques (9)	872 807,52	0,00	872 807,52
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 959 215,90	2 959 215,90
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		14 248 312,49	2 959 215,90	17 207 528,39

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 265 207,27	0,00	1 265 207,27
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 497 143,60	0,00	2 497 143,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	110 690,46	55 263,20	165 953,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 512 740,57	0,00	2 512 740,57
28	Amortissement des immobilisations		2 959 215,90	2 959 215,90
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		18 385 781,90	3 014 479,10	21 400 261,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	16 335 523,26
--	---------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
---	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	53 412,38		53 412,38
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 250 209,95		1 250 209,95
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	8 972 375,80		8 972 375,80
74	Dotations et participations (8)	23 491 492,93		23 491 492,93
75	Autres produits de gestion courante (8)	339 972,37	0,00	339 972,37
76	Produits financiers	168 350,77	0,00	168 350,77
77	Produits spécifiques (8)	5 033,45	0,00	5 033,45
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		34 280 847,65	0,00	34 280 847,65

Pour information R002 Résultat positif reporté	1 518 951,04
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		49 612 951,04	28 358 195,28	106 878,12	21 147 877,64	4 700 866,93	23 657 328,35
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 000,00	76 403,93	3 360,00	40 236,07	0,00	76 403,93
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 235 500,00	401 857,80	3 186,12	830 456,08	0,00	401 857,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	34 557 451,04	15 139 448,80	100 332,00	19 317 670,24	4 700 866,93	10 438 581,87
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		35 912 951,04	15 617 710,53	106 878,12	20 188 362,39	4 700 866,93	10 916 843,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	169 000,00	168 241,42	0,00	758,58		168 241,42
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 515 000,00	12 513 900,13	0,00	1 099,87		12 513 900,13
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	16 000,00	3 080,00	0,00	12 920,00	0,00	3 080,00
Total des dépenses financières		12 700 000,00	12 685 221,55	0,00	14 778,45	0,00	12 685 221,55
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		48 612 951,04	28 302 932,08	106 878,12	20 203 140,84	4 700 866,93	23 602 065,15
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	1 000 000,00	55 263,20		944 736,80		55 263,20
Total des dépenses d'ordre		1 000 000,00	55 263,20		944 736,80		55 263,20
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		5 005 023,26					
Total des dépenses d'investissement cumulées		54 617 974,30	33 363 218,54	106 878,12	21 147 877,64	4 700 866,93	23 657 328,35

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		54 617 974,30	37 735 784,26	119 596,00	16 762 594,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 413 000,00	2 497 143,60	119 596,00	796 260,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	12 000 000,00	12 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	57 000,00	110 690,46	0,00	-53 690,46
Total des recettes d'équipement		15 470 000,00	14 607 834,06	119 596,00	742 569,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 510 523,26	17 600 730,53	0,00	-90 207,27
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 116 000,00	2 512 740,57	0,00	603 259,43
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		20 626 523,26	20 113 471,10	0,00	513 052,16
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		36 096 523,26	34 721 305,16	119 596,00	1 255 622,10
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	13 721 451,04			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	3 800 000,00	2 959 215,90		840 784,10
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000 000,00	55 263,20		944 736,80
Total des recettes d'ordre		18 521 451,04	3 014 479,10		15 506 971,94
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		54 617 974,30	37 735 784,26	119 596,00	16 762 594,04

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		49 612 951,04	28 358 195,28	106 878,12	21 147 877,64	4 700 866,93	23 657 328,35
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 000,00	76 403,93	3 360,00	40 236,07	0,00	76 403,93
2031	Frais d'études	60 000,00	56 278,49	0,00	3 721,51	0,00	56 278,49
2051	Concessions, droits similaires	60 000,00	20 125,44	3 360,00	36 514,56	0,00	20 125,44
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 235 500,00	401 857,80	3 186,12	830 456,08	0,00	401 857,80
2181	Install. générales, agencements	982 497,98	170 519,15	0,00	811 978,83	0,00	170 519,15
21838	Autre matériel informatique	80 000,00	54 349,15	3 186,12	22 464,73	0,00	54 349,15
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	172 002,02	169 459,50	0,00	2 542,52	0,00	169 459,50
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	7 530,00	0,00	-6 530,00	0,00	7 530,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	34 557 451,04	15 139 448,80	100 332,00	19 317 670,24	4 700 866,93	10 438 581,87
2313	Constructions	0,00	810 405,48	5 616,00	-816 021,48	0,00	810 405,48
2315	Install., matériel et outill. technique	15 152 451,04	6 792 281,99	15 300,00	8 344 869,05	2 070 319,97	4 721 962,02
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	19 405 000,00	7 536 761,33	79 416,00	11 788 822,67	2 630 546,96	4 906 214,37
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		35 912 951,04	15 617 710,53	106 878,12	20 188 362,39	4 700 866,93	10 916 843,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	169 000,00	168 241,42	0,00	758,58		168 241,42
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	169 000,00	168 241,42	0,00	758,58		168 241,42
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	12 515 000,00	12 513 900,13	0,00	1 099,87		12 513 900,13
1641	Emprunts en euros	12 515 000,00	12 513 900,13	0,00	1 099,87		12 513 900,13
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	16 000,00	3 080,00	0,00	12 920,00	0,00	3 080,00
275	Dépôts et cautionnements versés	10 000,00	3 080,00	0,00	6 920,00	0,00	3 080,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 700 000,00	12 685 221,55	0,00	14 778,45	0,00	12 685 221,55
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		48 612 951,04	28 302 932,08	106 878,12	20 203 140,84	4 700 866,93	23 602 065,15

SYDER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000 000,00	55 263,20		944 736,80		55 263,20
2762	Créances transf. droit déduction TVA	1 000 000,00	55 263,20		944 736,80		55 263,20
Total des dépenses d'ordre		1 000 000,00	55 263,20		944 736,80		55 263,20

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		54 617 974,30	37 735 784,26	119 596,00	16 762 594,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 413 000,00	2 497 143,60	119 596,00	796 260,40
1312	Subv. transf. Régions	39 000,00	0,00	0,00	39 000,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	80 680,00	-80 680,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	38 916,00	-38 916,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	3 374 000,00	2 497 143,60	0,00	876 856,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	12 000 000,00	12 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 000 000,00	12 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	57 000,00	110 690,46	0,00	-53 690,46
2315	Install., matériel et outill. technique	22 000,00	55 770,98	0,00	-33 770,98
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	35 000,00	54 919,48	0,00	-19 919,48
Total des recettes d'équipement		15 470 000,00	14 607 834,06	119 596,00	742 569,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 510 523,26	17 600 730,53	0,00	-90 207,27
10222	FCTVA	1 175 000,00	1 265 207,27	0,00	-90 207,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	16 335 523,26	16 335 523,26	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 116 000,00	2 512 740,57	0,00	603 259,43
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	16 535,07	0,00	-16 535,07
2762	Créances transf. droit déduction TVA	850 000,00	55 263,20	0,00	794 736,80
276348	Créance Autres communes	1 053 000,00	1 077 935,70	0,00	-24 935,70
276358	Créance Autres groupements	1 213 000,00	1 363 006,60	0,00	-150 006,60
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		20 626 523,26	20 113 471,10	0,00	513 052,16
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		36 096 523,26	34 721 305,16	119 596,00	1 255 622,10
021	Virement de la section de fonctionnement	13 721 451,04	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	3 800 000,00	2 959 215,90		840 784,10
21534	Réseaux d'électrification	1 900 000,00	0,00		1 900 000,00

SYDER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28031	Frais d'études	1 100 000,00	0,00		1 100 000,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00	3 456,00		-3 456,00
281534	Réseaux d'électrification	800 000,00	1 561 858,00		-761 858,00
281538	Autres réseaux	0,00	451 395,00		-451 395,00
28154	Voies navigables	0,00	444,00		-444,00
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	0,00	2 165,00		-2 165,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	0,00	921 290,00		-921 290,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	1 663,45		-1 663,45
281838	Autre matériel informatique	0,00	13 495,00		-13 495,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	1 668,00		-1 668,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	1 781,45		-1 781,45
041	Opérations patrimoniales (10)	1 000 000,00	55 263,20		944 736,80
2315	Install., matériel et outill. technique	1 000 000,00	55 263,20		944 736,80
Total des recettes d'ordre		18 521 451,04	3 014 479,10		15 506 971,94

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		35 553 151,04	16 962 134,87	245 393,52	0,00	18 345 622,65	0,00	17 207 528,39
011	Charges à caractère général (3)	12 280 000,00	9 278 380,38	0,00	0,00	3 001 619,62	0,00	9 278 380,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 833 200,00	2 417 119,73	0,00	0,00	416 080,27		2 417 119,73
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	608 500,00	456 798,60	0,00	0,00	151 701,40	0,00	456 798,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 721 700,00	12 152 298,71	0,00	0,00	3 569 401,29	0,00	12 152 298,71
66	Charges financières	1 314 000,00	977 812,74	245 393,52	0,00	90 793,74		1 223 206,26
67	Charges spécifiques (3)	996 000,00	872 807,52	0,00	0,00	123 192,48		872 807,52
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		2 310 000,00	1 850 620,26	245 393,52	0,00	213 986,22		2 096 013,78
Total des dépenses réelles		18 031 700,00	14 002 918,97	245 393,52	0,00	3 783 387,51	0,00	14 248 312,49
023	Virement à la section d'investissement	13 721 451,04	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 800 000,00	2 959 215,90			840 784,10		2 959 215,90
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		17 521 451,04	2 959 215,90			14 562 235,14		2 959 215,90

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	35 553 151,04	16 962 134,87	245 393,52	0,00	18 345 622,65	0,00	17 207 528,39
--	----------------------	----------------------	-------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		34 034 200,00	34 280 847,65	0,00	0,00	-246 647,65
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	53 412,38	0,00	0,00	46 587,62
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	848 000,00	1 250 209,95	0,00	0,00	-402 209,95
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 415 000,00	8 972 375,80	0,00	0,00	-557 375,80
74	Dotations et participations (3)	23 755 200,00	23 491 492,93	0,00	0,00	263 707,07
75	Autres produits de gestion courante (3)	460 000,00	339 972,37	0,00	0,00	120 027,63
Total des recettes de gestion des services		33 578 200,00	34 107 463,43	0,00	0,00	-529 263,43
76	Produits financiers	446 000,00	168 350,77	0,00	0,00	277 649,23
77	Produits spécifiques (3)	10 000,00	5 033,45	0,00	0,00	4 966,55
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		456 000,00	173 384,22	0,00	0,00	282 615,78
Total des recettes réelles		34 034 200,00	34 280 847,65	0,00	0,00	-246 647,65
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 518 951,04				
---	---------------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	35 553 151,04	35 799 798,69	0,00	0,00	-246 647,65
--	----------------------	----------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		35 553 151,04	16 962 134,87	245 393,52	0,00	18 345 622,65	0,00	17 207 528,39
011	Charges à caractère général (4)	12 280 000,00	9 278 380,38	0,00	0,00	3 001 619,62	0,00	9 278 380,38
605	Achats de matériel, équip. et travaux	335 000,00	364 181,25	0,00	0,00	-29 181,25	0,00	364 181,25
60612	Energie - Electricité	7 800 000,00	5 570 603,32	0,00	0,00	2 229 396,68	0,00	5 570 603,32
60622	Carburants	55 000,00	37 666,52	0,00	0,00	17 333,48	0,00	37 666,52
60623	Alimentation	10 000,00	9 637,92	0,00	0,00	362,08	0,00	9 637,92
60628	Autres fournitures non stockées	13 000,00	9 544,18	0,00	0,00	3 455,82	0,00	9 544,18
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	22,81	0,00	0,00	1 977,19	0,00	22,81
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	5 261,15	0,00	0,00	1 738,85	0,00	5 261,15
60636	Habillement et vêtements de travail	10 000,00	10 656,29	0,00	0,00	-656,29	0,00	10 656,29
6064	Fournitures administratives	11 000,00	8 652,09	0,00	0,00	2 347,91	0,00	8 652,09
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	785,50	0,00	0,00	2 714,50	0,00	785,50
611	Contrats de prestations de services	219 000,00	262 991,75	0,00	0,00	-43 991,75	0,00	262 991,75
6132	Locations immobilières	100 000,00	58 940,20	0,00	0,00	41 059,80	0,00	58 940,20
61351	Matériel roulant	0,00	93 504,55	0,00	0,00	-93 504,55	0,00	93 504,55
61358	Autres	115 000,00	5 655,96	0,00	0,00	109 344,04	0,00	5 655,96
614	Charges locatives et de copropriété	44 000,00	43 742,46	0,00	0,00	257,54	0,00	43 742,46
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	250 000,00	315 404,82	0,00	0,00	-65 404,82	0,00	315 404,82
61551	Entretien matériel roulant	29 000,00	27 952,07	0,00	0,00	1 047,93	0,00	27 952,07
6156	Maintenance	2 650 000,00	1 913 104,08	0,00	0,00	736 895,92	0,00	1 913 104,08
6161	Multirisques	70 000,00	70 815,90	0,00	0,00	-815,90	0,00	70 815,90
6182	Documentation générale et technique	9 000,00	7 522,79	0,00	0,00	1 477,21	0,00	7 522,79
6184	Versements à des organismes de formation	45 000,00	40 017,00	0,00	0,00	4 983,00	0,00	40 017,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	35 000,00	540,00	0,00	0,00	34 460,00	0,00	540,00
6188	Autres frais divers	0,00	152,18	0,00	0,00	-152,18	0,00	152,18
62268	Autres honoraires, conseils	135 000,00	139 207,10	0,00	0,00	-4 207,10	0,00	139 207,10
6227	Frais d'actes et de contentieux	35 000,00	32 840,00	0,00	0,00	2 160,00	0,00	32 840,00
6228	Divers	1 000,00	886,68	0,00	0,00	113,32	0,00	886,68
6231	Annonces et insertions	10 000,00	18 650,73	0,00	0,00	-8 650,73	0,00	18 650,73
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	8 726,66	0,00	0,00	16 273,34	0,00	8 726,66
6234	Réceptions	40 000,00	30 742,49	0,00	0,00	9 257,51	0,00	30 742,49
6236	Catalogues et imprimés	50 000,00	26 669,68	0,00	0,00	23 330,32	0,00	26 669,68
6238	Divers	0,00	160,00	0,00	0,00	-160,00	0,00	160,00
6248	Divers	12 000,00	10 254,59	0,00	0,00	1 745,41	0,00	10 254,59
6251	Voyages, déplacements et missions	7 500,00	9 357,48	0,00	0,00	-1 857,48	0,00	9 357,48

SYDER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6261	Frais d'affranchissement	22 000,00	17 134,70	0,00	0,00	4 865,30	0,00	17 134,70
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	31 648,31	0,00	0,00	3 351,69	0,00	31 648,31
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	57 000,00	57 508,75	0,00	0,00	-508,75	0,00	57 508,75
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	21 588,43	0,00	0,00	-1 588,43	0,00	21 588,43
6284	Redevances pour services rendus	900,00	490,80	0,00	0,00	409,20	0,00	490,80
63512	Taxes foncières	6 100,00	6 578,00	0,00	0,00	-478,00	0,00	6 578,00
63513	Autres impôts locaux	4 500,00	1 075,00	0,00	0,00	3 425,00	0,00	1 075,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	7 506,19	0,00	0,00	-2 506,19	0,00	7 506,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 833 200,00	2 417 119,73	0,00	0,00	416 080,27		2 417 119,73
6331	Versement mobilité	23 000,00	13 322,25	0,00	0,00	9 677,75		13 322,25
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	1 340,82	0,00	0,00	-340,82		1 340,82
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	37 000,00	32 176,79	0,00	0,00	4 823,21		32 176,79
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 000,00	1 980,91	0,00	0,00	3 019,09		1 980,91
64111	Rémunération principale titulaires	900 000,00	666 906,23	0,00	0,00	233 093,77		666 906,23
64112	SFT, indemnité de résidence	28 000,00	19 523,11	0,00	0,00	8 476,89		19 523,11
64113	NBI	0,00	6 292,10	0,00	0,00	-6 292,10		6 292,10
64118	Autres indemnités	290 000,00	222 283,70	0,00	0,00	67 716,30		222 283,70
64131	Rémunérations	600 000,00	743 001,29	0,00	0,00	-143 001,29		743 001,29
64138	Primes et autres indemnités	200 000,00	246 104,70	0,00	0,00	-46 104,70		246 104,70
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	265 000,00	82 287,11	0,00	0,00	182 712,89		82 287,11
6453	Cotisations aux caisses de retraites	267 000,00	221 181,49	0,00	0,00	45 818,51		221 181,49
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 000,00	31 424,81	0,00	0,00	-1 424,81		31 424,81
6455	Cotisations pour assurance du personnel	63 000,00	34 532,93	0,00	0,00	28 467,07		34 532,93
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	116,00	0,00	0,00	-116,00		116,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 000,00	2 333,98	0,00	0,00	666,02		2 333,98
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	20 000,00	14 703,51	0,00	0,00	5 296,49		14 703,51
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 200,00	3 500,00	0,00	0,00	1 700,00		3 500,00
6488	Autres	96 000,00	74 108,00	0,00	0,00	21 892,00		74 108,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	608 500,00	456 798,60	0,00	0,00	151 701,40	0,00	456 798,60
65311	Indemnités de fonction	107 000,00	99 124,52	0,00	0,00	7 875,48	0,00	99 124,52
65312	Frais de mission et de déplacement	30 000,00	23 237,40	0,00	0,00	6 762,60	0,00	23 237,40
65313	Cotisations de retraite	7 000,00	4 391,58	0,00	0,00	2 608,42	0,00	4 391,58
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	11 000,00	8 019,42	0,00	0,00	2 980,58	0,00	8 019,42
65315	Formation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00

SYDER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65326	Frais de représentation du président	0,00	8 495,20	0,00	0,00	-8 495,20	0,00	8 495,20
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	5 575,00	0,00	0,00	-5 575,00	0,00	5 575,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	95 000,00	53 530,35	0,00	0,00	41 469,65	0,00	53 530,35
65811	Droits d'utilisat° informatique nuage	106 500,00	113 390,46	0,00	0,00	-6 890,46	0,00	113 390,46
6584	Amendes fiscales et pénales	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	145 000,00	141 034,67	0,00	0,00	3 965,33	0,00	141 034,67
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 721 700,00	12 152 298,71	0,00	0,00	3 569 401,29	0,00	12 152 298,71
66	Charges financières	1 314 000,00	977 812,74	245 393,52	0,00	90 793,74		1 223 206,26
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 310 000,00	1 360 842,00	0,00	0,00	-50 842,00		1 360 842,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-383 325,92	245 393,52	0,00	137 932,40		-137 932,40
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
6688	Autres	3 000,00	296,66	0,00	0,00	2 703,34		296,66
67	Charges spécifiques (4)	996 000,00	872 807,52	0,00	0,00	123 192,48		872 807,52
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	996 000,00	872 807,52	0,00	0,00	123 192,48		872 807,52
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		2 310 000,00	1 850 620,26	245 393,52	0,00	213 986,22		2 096 013,78
Total des dépenses réelles		18 031 700,00	14 002 918,97	245 393,52	0,00	3 783 387,51	0,00	14 248 312,49
023	Virement à la section d'investissement	13 721 451,04						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	3 800 000,00	2 959 215,90			840 784,10		2 959 215,90
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 800 000,00	2 959 215,90			840 784,10		2 959 215,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		17 521 451,04	2 959 215,90			14 562 235,14		2 959 215,90

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	245 393,52
Montant des ICNE de l'exercice N-1	383 325,92
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-137 932,40

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		34 034 200,00	34 280 847,65	0,00	0,00	-246 647,65
013	Atténuations de charges (4)	100 000,00	53 412,38	0,00	0,00	46 587,62
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	53 412,38	0,00	0,00	46 587,62
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	848 000,00	1 250 209,95	0,00	0,00	-402 209,95
704	Travaux	400 000,00	865 433,65	0,00	0,00	-465 433,65
70688	Autres prestations de services	448 000,00	384 776,30	0,00	0,00	63 223,70
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 415 000,00	8 972 375,80	0,00	0,00	-557 375,80
73111	Impôts directs locaux	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	8 400 000,00	8 972 375,80	0,00	0,00	-572 375,80
74	Dotations et participations (4)	23 755 200,00	23 491 492,93	0,00	0,00	263 707,07
7472	Participation régions	290 200,00	45 028,78	0,00	0,00	245 171,22
74748	Participation autres communes	23 050 000,00	22 805 843,94	0,00	0,00	244 156,06
74758	Participation autres groupements	65 000,00	265 672,21	0,00	0,00	-200 672,21
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	350 000,00	374 948,00	0,00	0,00	-24 948,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	460 000,00	339 972,37	0,00	0,00	120 027,63
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	125 000,00	62 627,00	0,00	0,00	62 373,00
75888	Autres	335 000,00	277 345,37	0,00	0,00	57 654,63
Total des recettes de gestion des services		33 578 200,00	34 107 463,43	0,00	0,00	-529 263,43
76	Produits financiers	446 000,00	168 350,77	0,00	0,00	277 649,23
76238	Remb. Int. emprunts transf. autres tiers	166 000,00	168 350,77	0,00	0,00	-2 350,77
76812	Sortie empr. risque sans IRA capital.	280 000,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
77	Produits spécifiques (4)	10 000,00	5 033,45	0,00	0,00	4 966,55
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	5 033,45	0,00	0,00	4 966,55
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		34 034 200,00	34 280 847,65	0,00	0,00	-246 647,65
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
--------------	------

SYDER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre *(RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043)*.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008972000037	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI SYDER
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de bron

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : SYDER - CHALEUR (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	16
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	18
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	19
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	20
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	21
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	22
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	23
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	24
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	25

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	26

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

27

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 571 381,45	G 807 399,03	G-A 236 017,58
	Section d'investissement	B 969 526,20	H 4 003 879,61	H-B 3 034 353,41

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 51 320,33 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 392 421,80 (si excédent)

	=		=	
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)	P= 1 592 227,98 A+B+C+D	Q= 5 203 700,44 G+H+I+J	=Q-P 3 611 472,46	

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 181 051,77	L 272 828,20
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 181 051,77	= K+L 272 828,20

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 622 701,78	= G+H+K 807 399,03	184 697,25
	Section d'investissement	= B+D+F 1 150 577,97	= H+J+L 4 669 129,61	3 518 551,64
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 773 279,75	= G+H+I+J+K+L 5 476 528,64	3 703 248,89

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 181 051,77	L 272 828,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	272 828,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	3 121,25	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	177 930,52	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	435 500,00	379 549,59	0,00	0,00	55 950,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		435 500,00	379 549,59	0,00	0,00	55 950,41
66	Charges financières	70 300,00	44 926,81	25 298,05	0,00	75,14
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		505 800,00	424 476,40	25 298,05	0,00	56 025,55
023	Virement à la section d'investissement (4)	30 179,67				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	145 000,00	121 607,00			23 393,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		175 179,67	121 607,00			53 572,67
TOTAL		680 979,67	546 083,40	25 298,05	0,00	109 598,22
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		51 320,33				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	663 300,00	782 497,27	0,00	0,00	-119 197,27
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		663 300,00	782 497,27	0,00	0,00	-119 197,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 000,00	7 125,00	0,00	0,00	875,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		671 300,00	789 622,27	0,00	0,00	-118 322,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	61 000,00	17 776,76			43 223,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		61 000,00	17 776,76			43 223,24
TOTAL		732 300,00	807 399,03	0,00	0,00	-75 099,03
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	31 959,00	3 121,25	14 919,75
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 773 469,65	739 381,80	177 930,52	1 856 157,33
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 823 469,65	771 340,80	181 051,77	1 871 077,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 100,00	14 096,00	0,00	4,00
16	Emprunts et dettes assimilées	167 000,00	166 312,64	0,00	687,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	181 100,00	180 408,64	0,00	691,36
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 004 569,65	951 749,44	181 051,77	1 871 768,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	61 000,00	17 776,76		43 223,24
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	61 000,00	17 776,76		43 223,24
	TOTAL	3 065 569,65	969 526,20	181 051,77	1 914 991,68
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	991 077,00	638 248,80	272 828,20	80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 452 891,18	3 190 000,00	0,00	-1 737 108,82
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	54 000,00	54 023,81	0,00	-23,81
	Total des recettes d'équipement	2 497 968,18	3 882 272,61	272 828,20	-1 657 132,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 497 968,18	3 882 272,61	272 828,20	-1 657 132,63
021	Virement de la section d'exploitation (2)	30 179,67			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	145 000,00	121 607,00		23 393,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	175 179,67	121 607,00		53 572,67
	TOTAL	2 673 147,85	4 003 879,61	272 828,20	-1 603 559,96
	Pour information	392 421,80			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	379 549,59		379 549,59
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	70 224,86	0,00	70 224,86
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	121 607,00	121 607,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		449 774,45	121 607,00	571 381,45

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	51 320,33
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	622 701,78
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 096,00	17 776,76	31 872,76
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	166 312,64	0,00	166 312,64
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	31 959,00	0,00	31 959,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	739 381,80	0,00	739 381,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		951 749,44	17 776,76	969 526,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	969 526,20
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	782 497,27		782 497,27
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 125,00	17 776,76	24 901,76
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		789 622,27	17 776,76	807 399,03

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	807 399,03
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	638 248,80	0,00	638 248,80
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 190 000,00	0,00	3 190 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	54 023,81	0,00	54 023,81
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		121 607,00	121 607,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 882 272,61	121 607,00	4 003 879,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	392 421,80
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 396 301,41
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	435 500,00	379 549,59	0,00	0,00	55 950,41
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	13 000,00	51 517,34	0,00	0,00	-38 517,34
6068	Autres matières et fournitures	0,00	26 088,64	0,00	0,00	-26 088,64
607	Achats de marchandises	340 000,00	239 887,62	0,00	0,00	100 112,38
611	Sous-traitance générale	1 000,00	750,00	0,00	0,00	250,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	2 250,00	0,00	0,00	-2 250,00
6156	Maintenance	75 000,00	54 460,35	0,00	0,00	20 539,65
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	4 305,64	0,00	0,00	-305,64
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	290,00	0,00	0,00	1 210,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		435 500,00	379 549,59	0,00	0,00	55 950,41
66	Charges financières (b) (5)	70 300,00	44 926,81	25 298,05	0,00	75,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	67 300,00	54 126,37	0,00	0,00	13 173,63
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-14 602,06	25 298,05	0,00	-10 695,99
6688	Autre	3 000,00	5 402,50	0,00	0,00	-2 402,50
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		505 800,00	424 476,40	25 298,05	0,00	56 025,55
023	Virement à la section d'investissement	30 179,67				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	145 000,00	121 607,00			23 393,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	145 000,00	121 607,00			23 393,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		175 179,67	121 607,00			53 572,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		175 179,67	121 607,00			53 572,67
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		680 979,67	546 083,40	25 298,05	0,00	109 598,22
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		51 320,33				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	25 298,05
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 602,06
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 695,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	663 300,00	782 497,27	0,00	0,00	-119 197,27
701	Ventes produits finis et intermédiaires	663 300,00	782 497,27	0,00	0,00	-119 197,27
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		663 300,00	782 497,27	0,00	0,00	-119 197,27
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 000,00	7 125,00	0,00	0,00	875,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	8 000,00	7 125,00	0,00	0,00	875,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		671 300,00	789 622,27	0,00	0,00	-118 322,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	61 000,00	17 776,76			43 223,24
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	61 000,00	17 776,76			43 223,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		61 000,00	17 776,76			43 223,24
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		732 300,00	807 399,03	0,00	0,00	-75 099,03
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	50 000,00	31 959,00	3 121,25	14 919,75
2031	Frais d'études	50 000,00	31 959,00	3 121,25	14 919,75
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 773 469,65	739 381,80	177 930,52	1 856 157,33
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 713 469,65	739 381,80	177 930,52	1 796 157,33
238	Avances commandes immo. incorp.	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 823 469,65	771 340,80	181 051,77	1 871 077,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 100,00	14 096,00	0,00	4,00
1313	Subv. équipt Départements	14 100,00	14 096,00	0,00	4,00
16	Emprunts et dettes assimilées	167 000,00	166 312,64	0,00	687,36
1641	Emprunts en euros	167 000,00	166 312,64	0,00	687,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		181 100,00	180 408,64	0,00	691,36
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 004 569,65	951 749,44	181 051,77	1 871 768,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	61 000,00	17 776,76		43 223,24
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	61 000,00	17 776,76		43 223,24
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	36 000,00	3 332,20		32 667,80
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	16 450,00	9 390,00		7 060,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	8 550,00	0,00		8 550,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	5 054,56		-5 054,56
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		61 000,00	17 776,76		43 223,24
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 065 569,65	969 526,20	181 051,77	1 914 991,68
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	991 077,00	638 248,80	272 828,20	80 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	757 811,00	0,00	0,00	757 811,00
1312	Subv. équipt Régions	112 000,00	606 248,80	194 828,20	-689 077,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	78 000,00	-78 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	121 266,00	32 000,00	0,00	89 266,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 452 891,18	3 190 000,00	0,00	-1 737 108,82
1641	Emprunts en euros	1 452 891,18	3 190 000,00	0,00	-1 737 108,82
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	54 000,00	54 023,81	0,00	-23,81
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	27 062,05	0,00	-27 062,05
238	Avances commandes immo. incorp.	54 000,00	26 961,76	0,00	27 038,24
Total des recettes d'équipement		2 497 968,18	3 882 272,61	272 828,20	-1 657 132,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 497 968,18	3 882 272,61	272 828,20	-1 657 132,63
021	Virement de la section d'exploitation	30 179,67			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	145 000,00	121 607,00		23 393,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	55 000,00	0,00		55 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	90 000,00	121 607,00		-31 607,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		175 179,67	121 607,00		53 572,67
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		175 179,67	121 607,00		53 572,67
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 673 147,85	4 003 879,61	272 828,20	-1 603 559,96
Pour information		392 421,80			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTION REGION	25	01/01/2000
L	SUBVENTION DEPARTEMENT	25	01/01/2000
L	SUBVENTION ADEME	25	01/01/2000
L	Subvention Région PV	20	01/01/2000
L	ETUDES	5	01/01/2000
L	Subvention Région Chaleur	25	01/01/2000
L	TRAVAUX CIRCULATEUR CHAUFFERIE	15	02/02/2011
L	TRAVAUX DE CHAUFFERIE	25	08/02/2011
L	TRAVAUX CHAUFFERIE CORPS DE CHAUFFE	10	08/02/2011
L	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE	10	08/02/2011
L	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE PANNEAUX	20	08/02/2011
L	PASSERELLE CONNEXION SMA	3	01/01/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		228 000,00	I 184 089,40
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		167 000,00	166 312,64
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	167 000,00	166 312,64
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		61 000,00	17 776,76
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	61 000,00	17 776,76
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	184 089,40	181 051,77	0,00	365 141,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		175 179,67	III 121 607,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		175 179,67	121 607,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	55 000,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	90 000,00	121 607,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	30 179,67	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	121 607,00	272 828,20	392 421,80	0,00	786 857,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 365 141,17
Ressources propres disponibles	IV 786 857,00
Solde	V = IV – II (3) 421 715,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2022-05C Chaufferie Montrottier	0,00	2 900 000,00	2 900 000,00	0,00	800 000,00	2 824 581,93	75 418,07

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	35 553 151,04	17 330 707,93	0,00	17 330 707,93
RECETTES	35 553 151,04	33 942 265,79	0,00	33 942 265,79
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	54 617 974,30	28 329 251,80	106 878,12	28 436 129,92
RECETTES	54 617 974,30	37 735 784,26	119 596,00	37 855 380,26

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET SYDER - CHALEUR / Numéro SIRET : 20008972000037				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	732 300,00	571 381,45	0,00	571 381,45
RECETTES	732 300,00	807 399,03	0,00	807 399,03
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 065 569,65	969 526,20	181 051,77	1 150 577,97
RECETTES	3 065 569,65	4 003 879,61	272 828,20	4 276 707,81

BUDGET SYDER - PHOTOVOLTAIQUE / Numéro SIRET : 20008972000029				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	294 201,14	87 384,17	0,00	87 384,17
RECETTES	294 201,14	176 100,07	0,00	176 100,07
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 157 431,89	449 688,10	23 233,23	472 921,33
RECETTES	2 157 431,89	315 131,89	35 397,00	350 528,89

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	36 579 652,18	17 989 473,55	0,00	17 989 473,55
RECETTES	36 579 652,18	34 925 764,89	0,00	34 925 764,89
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	59 840 975,84	29 748 466,10	311 163,12	30 059 629,22
RECETTES	59 840 975,84	42 054 795,76	427 821,20	42 482 616,96
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	96 420 628,02	47 737 939,65	311 163,12	48 049 102,77
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	96 420 628,02	76 980 560,65	427 821,20	77 408 381,85

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008972000029	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI SYDER
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de bron

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 41 (1)

Compte administratif

BUDGET : SYDER - PHOTOVOLTAIQUE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	16
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	18
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	19
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	20
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	21
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	22
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	23
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	24
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	25

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	26

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

27

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 87 384,17	G 176 100,07	G-A 88 715,90
	Section d'investissement	B 449 688,10	H 315 131,89	H-B -134 556,21

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 91 201,14 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 302 341,89 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

	=		=		
	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D	839 414,16	Q= G+H+I+J	582 433,10	=Q-P -256 981,06

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 23 233,23	L 35 397,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 23 233,23	= K+L 35 397,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 87 384,17	= G+H+K 267 301,21	179 917,04
	Section d'investissement	= B+D+F 775 263,22	= H+J+L 350 528,89	-424 734,33
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 862 647,39	= G+H+I+J+K+L 617 830,10	-244 817,29

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 23 233,23	L 35 397,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	35 397,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 233,23	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	75 291,14	15 216,08	0,00	0,00	60 075,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	43 110,00	43 110,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		118 401,14	58 326,08	0,00	0,00	60 075,06
66	Charges financières	22 500,00	10 534,69	9 543,40	0,00	2 421,91
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 900,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		146 801,14	68 860,77	9 543,40	0,00	68 396,97
023	Virement à la section d'investissement (4)	44 400,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	103 000,00	8 980,00			94 020,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		147 400,00	8 980,00			138 420,00
TOTAL		294 201,14	77 840,77	9 543,40	0,00	206 816,97
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	193 000,00	169 652,07	0,00	0,00	23 347,93
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		193 000,00	169 652,07	0,00	0,00	23 347,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		193 000,00	169 652,07	0,00	0,00	23 347,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 000,00	6 448,00			3 552,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 000,00	6 448,00			3 552,00
TOTAL		203 000,00	176 100,07	0,00	0,00	26 899,93
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		91 201,14				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 765 090,00	364 113,67	23 233,23	1 377 743,10
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 765 090,00	364 113,67	23 233,23	1 377 743,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	79 126,43	0,00	873,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	80 000,00	79 126,43	0,00	873,57
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 845 090,00	443 240,10	23 233,23	1 378 616,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	10 000,00	6 448,00		3 552,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 000,00	6 448,00		3 552,00
	TOTAL	1 855 090,00	449 688,10	23 233,23	1 382 168,67
	Pour information	302 341,89			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	235 000,00	200 000,00	35 397,00	-397,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 267 100,00	0,00	0,00	1 267 100,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
	Total des recettes d'équipement	1 902 100,00	200 000,00	35 397,00	1 666 703,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	105 431,89	105 431,89	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	720,00	0,00	1 780,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	107 931,89	106 151,89	0,00	1 780,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 010 031,89	306 151,89	35 397,00	1 668 483,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	44 400,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	103 000,00	8 980,00		94 020,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	147 400,00	8 980,00		138 420,00
	TOTAL	2 157 431,89	315 131,89	35 397,00	1 806 903,00
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	15 216,08		15 216,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	43 110,00		43 110,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	20 078,09	0,00	20 078,09
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	8 980,00	8 980,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		78 404,17	8 980,00	87 384,17

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 384,17
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 448,00	6 448,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	79 126,43	0,00	79 126,43
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	364 113,67	0,00	364 113,67
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		443 240,10	6 448,00	449 688,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	302 341,89
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	752 029,99
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	169 652,07		169 652,07
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6 448,00	6 448,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		169 652,07	6 448,00	176 100,07

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	91 201,14
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	267 301,21
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	200 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	720,00	0,00	720,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 980,00	8 980,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		200 720,00	8 980,00	209 700,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	105 431,89
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	315 131,89
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	75 291,14	15 216,08	0,00	0,00	60 075,06
611	Sous-traitance générale	12 500,00	7 324,39	0,00	0,00	5 175,61
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	41 090,00	0,00	0,00	0,00	41 090,00
6156	Maintenance	6 800,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
6161	Multirisques	9 000,00	7 052,00	0,00	0,00	1 948,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	191,69	0,00	0,00	308,31
6237	Publications	1 500,00	180,00	0,00	0,00	1 320,00
6262	Frais de télécommunications	900,00	468,00	0,00	0,00	432,00
627	Services bancaires et assimilés	3 001,14	0,00	0,00	0,00	3 001,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	43 110,00	43 110,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	43 110,00	43 110,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		118 401,14	58 326,08	0,00	0,00	60 075,06
66	Charges financières (b) (5)	22 500,00	10 534,69	9 543,40	0,00	2 421,91
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 500,00	16 561,58	0,00	0,00	5 938,42
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-6 026,89	9 543,40	0,00	-3 516,51
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 900,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		146 801,14	68 860,77	9 543,40	0,00	68 396,97
023	Virement à la section d'investissement	44 400,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	103 000,00	8 980,00			94 020,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	103 000,00	8 980,00			94 020,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		147 400,00	8 980,00			138 420,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		147 400,00	8 980,00			138 420,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		294 201,14	77 840,77	9 543,40	0,00	206 816,97
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	9 543,40
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 026,89
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 516,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	193 000,00	169 652,07	0,00	0,00	23 347,93
7011	Electricité (subdivisions par tarif)	193 000,00	169 652,07	0,00	0,00	23 347,93
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		193 000,00	169 652,07	0,00	0,00	23 347,93
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		193 000,00	169 652,07	0,00	0,00	23 347,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	10 000,00	6 448,00			3 552,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	10 000,00	6 448,00			3 552,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	6 448,00			3 552,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		203 000,00	176 100,07	0,00	0,00	26 899,93
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		91 201,14				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 765 090,00	364 113,67	23 233,23	1 377 743,10
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	185 430,78	0,00	-185 430,78
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 365 090,00	161 671,46	23 233,23	1 180 185,31
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	17 011,43	0,00	382 988,57
Total des dépenses d'équipement		1 765 090,00	364 113,67	23 233,23	1 377 743,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	79 126,43	0,00	873,57
1641	Emprunts en euros	80 000,00	79 126,43	0,00	873,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		80 000,00	79 126,43	0,00	873,57
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 845 090,00	443 240,10	23 233,23	1 378 616,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 000,00	6 448,00		3 552,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	10 000,00	6 448,00		3 552,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 000,00	6 448,00		3 552,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 000,00	6 448,00		3 552,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 855 090,00	449 688,10	23 233,23	1 382 168,67
Pour information		302 341,89			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	235 000,00	200 000,00	35 397,00	-397,00
1312	Subv. équipt Régions	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	35 000,00	0,00	35 397,00	-397,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 267 100,00	0,00	0,00	1 267 100,00
1641	Emprunts en euros	1 267 100,00	0,00	0,00	1 267 100,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
Total des recettes d'équipement		1 902 100,00	200 000,00	35 397,00	1 666 703,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	105 431,89	105 431,89	0,00	0,00
1068	Autres réserves	105 431,89	105 431,89	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	720,00	0,00	1 780,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		107 931,89	106 151,89	0,00	1 780,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 010 031,89	306 151,89	35 397,00	1 668 483,00
021	Virement de la section d'exploitation	44 400,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	103 000,00	8 980,00		94 020,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	32 000,00	0,00		32 000,00
2815318	Autres installations spécifiques	71 000,00	0,00		71 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	8 980,00		-8 980,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		147 400,00	8 980,00		138 420,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		147 400,00	8 980,00		138 420,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 157 431,89	315 131,89	35 397,00	1 806 903,00
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTION REGION	25	01/01/2000
L	SUBVENTION DEPARTEMENT	25	01/01/2000
L	SUBVENTION ADEME	25	01/01/2000
L	Subvention Région PV	20	01/01/2000
L	ETUDES	5	01/01/2000
L	Subvention Région Chaleur	25	01/01/2000
L	TRAVAUX CIRCULATEUR CHAUFFERIE	15	02/02/2011
L	TRAVAUX DE CHAUFFERIE	25	08/02/2011
L	TRAVAUX CHAUFFERIE CORPS DE CHAUFFE	10	08/02/2011
L	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE	10	08/02/2011
L	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE PANNEAUX	20	08/02/2011
L	PASSERELLE CONNEXION SMA	3	01/01/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		90 000,00	I 85 574,43
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		80 000,00	79 126,43
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	80 000,00	79 126,43
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,00	6 448,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	10 000,00	6 448,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	85 574,43	23 233,23	302 341,89	411 149,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		147 400,00	III 8 980,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		147 400,00	8 980,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	32 000,00	0,00
2815318	Autres installations spécifiques	71 000,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	8 980,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	44 400,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 980,00	35 397,00	0,00	105 431,89	149 808,89

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 411 149,55
Ressources propres disponibles	IV 149 808,89
Solde	V = IV – II (3) -261 340,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	35 553 151,04	17 330 707,93	0,00	17 330 707,93
RECETTES	35 553 151,04	33 942 265,79	0,00	33 942 265,79
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	54 617 974,30	28 329 251,80	106 878,12	28 436 129,92
RECETTES	54 617 974,30	37 735 784,26	119 596,00	37 855 380,26

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET SYDER - CHALEUR / Numéro SIRET : 20008972000037				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	732 300,00	571 381,45	0,00	571 381,45
RECETTES	732 300,00	807 399,03	0,00	807 399,03
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 065 569,65	969 526,20	181 051,77	1 150 577,97
RECETTES	3 065 569,65	3 971 879,61	272 828,20	4 244 707,81

BUDGET SYDER - PHOTOVOLTAIQUE / Numéro SIRET : 20008972000029				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	294 201,14	87 384,17	0,00	87 384,17
RECETTES	294 201,14	176 100,07	0,00	176 100,07
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 157 431,89	449 688,10	23 233,23	472 921,33
RECETTES	2 157 431,89	315 131,89	35 397,00	350 528,89

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	36 579 652,18	17 989 473,55	0,00	17 989 473,55
RECETTES	36 579 652,18	34 925 764,89	0,00	34 925 764,89
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	59 840 975,84	29 748 466,10	311 163,12	30 059 629,22
RECETTES	59 840 975,84	42 022 795,76	427 821,20	42 450 616,96
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	96 420 628,02	47 737 939,65	311 163,12	48 049 102,77
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	96 420 628,02	76 948 560,65	427 821,20	77 376 381,85

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .